

Belaïz démissionne de la présidence du Conseil constitutionnel

Tayeb Belaïz qui a démissionné mardi de la présidence du Conseil constitutionnel, avait été désigné à ce poste le 10 février dernier en remplacement du défunt Mourad Medelci.

P. 4-24

2^È JOUR DE SA VISITE À LA 4^È RÉGION MILITAIRE À OUARGLA Gaïd Salah : *«Engagement "immuable" de l'Armée à accompagner la phase de transition»*



PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET

Début de l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales

P. 4

FINANCES
Création d'une Commission de lutte contre le transfert illicite de capitaux

P. 6

63^È ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CHAHID SOUDANI BOUDJEMAÂ : UN SACRIFICE

Le ministre des Moudjahidine M.Zitouni : «Pour un meilleur avenir pour l'Algérie»

P. 6

SANTÉ

BÉBÉ : Donner du lait de vache nuirait à la sociabilité future

P.p 12-13

FOOTBALL

USM ALGER : Rebbouh Haddad : «Céder les actions du club ? Ce ne sont que des spéculations»

Le vice-président de l'USM Alger (Ligue 1 de football) Rebbouh Haddad a qualifié de «spéculations» les dernières informations faisant état de la vente des actions du capital du club, dont le frère Ali détient la majorité.

P. 21

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili Airlines rouvre sa ligne Strasbourg-Oran

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

174 orpailleurs arrêtés et trois véhicules tout-terrain saisis

P. 24

DEMAIN À ORAN

Exposition sur les moulins à travers le monde

Le musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran organisera, à partir de jeudi, pour la première fois, une exposition sur les moulins à travers l'histoire à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine. L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 2 mai prochain, vise à informer le public sur l'évolution du moulin, ses étapes, ses genres et domaines d'utilisation depuis la préhistoire, a-t-on indiqué auprès du service programmation des activités de cet établissement culturel. Le musée d'Oran exposera des collections de moulins conservés aux sections "Ere ancienne", "Préhistoire" et "Ethnographie" qui mettent en exergue l'intérêt de l'homme pour ce moyen de broyage.



DU 18 AVRIL AU 4 MAI

Célébration du mois du patrimoine et commémoration du 39ème anniversaire du printemps amazigh



Dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine et la commémoration du 39ème anniversaire du printemps amazigh sous le thème «La dimension amazigh du patrimoine culturel national», la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, a tracé un programme pour célébrer l'événement et ce du 18 avril au 4 mai au niveau des établissements culturels sous tutelle et des villages de la wilaya.

DU 20 AU 30 AVRIL
AU PALAIS DES RAÏS

Exposition de produits artisanaux

En collaboration avec l'association «défi de femmes au foyer» et en prévision du mois de ramadan, le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, organise du 20 au 30 avril, une exposition de produits artisanaux sous le thème «Rihet Ramadane».

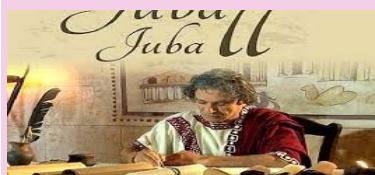


Météo

Max Min

Alger	22°	17°
Oran	24°	14°
Annaba	19°	12°
Béjaïa	22°	15°
Tamanrasset	29°	15°

LE 20 AVRIL À LA CINÉMATHÈQUE DE BEJAÏA Projection du film Juba II



A l'occasion de la célébration du 39e anniversaire du Printemps berbère (20 avril 1980), la Direction de la Culture de la wilaya de Bejaia en collaboration avec la cinémathèque de Bejaia, organise samedi 20 avril à partir de 15h, à la cinémathèque de Bejaia, une séance de projection du film documentaire «Juba II» de Mokrane Ait Saada. Le film retrace l'histoire du roi berbère qui naquit en 50 avant J.C, lorsque son père mourut en 46 après la bataille de Thapsus qu'il mena contre César. Juba II alors âgé d'à peine cinq ans sera enlevé et emmené à Rome. Il connaîtra une enfance dorée à la cour de Rome où il fut éduqué par Octavie, la sœur de l'empereur Octave. A l'âge de vingt-cinq ans, Juba II fut intronisé comme roi de Mauritanie. La projection sera suivie d'un débat en présence du réalisateur. L'accès sera libre.

Horaire des prières

Mercredi 12 Chaâbane 1440

Fajr	04:31
Dohr	12:48
Asr	16:30
Maghreb	19:28
Isha	20:54



LI AMNIKOU

La réglementation régissant l'utilisation des gyrophares en débat

L'émission «Li Amnikoum» de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera consacrée demain jeudi 18 avril à partir de 16h sur les ondes de la chaîne 1, aux réglementations qui régissent l'utilisation des gyrophares.



PTN DE TLEMCEN

Opération de pré-lâcher de Gazelles de cuvier et de Mouflons à manchette

Le parc national de Tlemcen (PNT), a organisé hier, une opération de pré-lâcher de Gazelles de cuvier et de Mouflons à manchette au niveau de la réserve de chasse de Moutas avec une exposition au niveau du centre cynégétique de Tlemcen.

PALAIS DE LA CULTURE Lecture de poésie

Le Palais de la Culture Moufdi Zakaria, organise cet après-midi à partir de 15h, une séance de lecture de poésie avec le poète Riadh Mansour.



BIBLIOTHÈQUE BACHIR MENTOURI

Rencontre avec Ghania Balkhoukh

Dans le cadre du programme hebdomadaire «Les mercredis du verbe», l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h30, au niveau de la Bibliothèque Multimédia Bachir Mamtouri (05, Rue Bachir Mamtouri), une rencontre animée par Mme Ghania Balkhoukh, autour de son livre pour enfant, avec la présence de son traducteur en Tamazigh Hamid Bilak (Editions Dar Atfalouna).



HIER À 13H59

Secousse tellurique de 4 degrés enregistrée à Oran



Une secousse tellurique de magnitude 4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 13h59 dans la wilaya d'Oran, indique le Centre de recherche en astrophysique, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au nord-ouest des Andalouses, dans la même wilaya, précise la même source.



SEAL

Suspension demain de l'AEP dans 5 communes d'Alger

Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2019, et afin de sécuriser la station principale de pompage qui alimente les communes du centre d'Alger, la société des Eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAL), procédera demain jeudi 18 avril de 10h à 16h à des travaux de raccordement électrique de ses installations. Ces travaux, localisés dans la commune de Sidi M'hamed, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes d'Alger Centre (partie haute), Belouizdad (partie haute), Sidi M'hamed (partie haute), El Mouradia (en partie) et El Madania. SEAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement le même jour le jeudi 18 avril à partir de 16h. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

GAÏD SALAH: Engagement «immuable» de l'Armée à accompagner la phase de transition

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réaffirmé mardi à Ouargla, l'engagement «immuable» de l'Armée à accompagner la phase de transition, tout en mettant l'accent sur la nécessité de «suivre la voie de la sagesse et de la patience».

Au 2ème jour de sa visite à la 4ème Région militaire, le général de corps d'Armée, après avoir supervisé l'exécution d'un exercice démonstratif avec munitions réelles «Enadjm Essati' 2019» (étoile brillante), a tenu une réunion avec les cadres et les éléments du Secteur opérationnel nord-est In-Amenas, où il a prononcé une allocution d'orientation, au cours de laquelle il a réitéré l'engagement immuable de l'ANP à accompagner la phase de transition, en soulignant que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«J'insiste, une fois encore, sur la nécessité de suivre la voie de la sagesse et de la patience, étant donné que la situation prévalant au début de cette transition est exceptionnelle et complexe, nécessitant la conjugaison des efforts de tous les patriotes dévoués en vue de sortir indemne de cette épreuve», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP.

«De notre part, nous réitérons l'engagement de l'ANP d'accompagner les institutions de l'Etat durant cette transition, tout en soulignant que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais, car la situation ne peut perdurer davantage, vu que le temps nous est compté», a-t-il assuré.

Ainsi, l'ANP «se considère toujours mobilisée aux côtés de tous les dévoués, au service de son peuple et de sa Patrie, pour honorer l'engagement qu'elle a pris afin de réaliser les revendications et les aspirations légitimes du peuple, pour construire un Etat fort, sûr et stable, un Etat où chaque citoyen trouve sa place naturelle et ses espoirs mérités», a précisé le général de corps d'Armée.

La justice appelée à accélérer les dossiers liés à la dilapidation deniers publics

«Dans ce contexte, comme j'ai souligné lors d'occasions précédentes la nécessité pour la justice de poursuivre les individus impliqués dans des affaires de corruption, nous attendons à ce que les instances judiciaires concernées accélèrent la cadence du traitement des différents dossiers concernant certaines personnes ayant bénéficié indûment de crédits estimés à des milliers de milliards, causant préjudice au Trésor public et dilapidant l'argent du peuple», a-t-il insisté.

Le général de corps d'Ar-

mée a mis en garde contre «certaines personnes qui ont longtemps abusé des richesses du peuple et qui continuent d'acter contre la volonté du peuple et d'evrer à attiser la situation, en approchant des parties suspectes, et certains responsables et partis politiques».

«J'ai déjà évoqué, lors de mon intervention du 30 mars 2019, les réunions suspectes qui se tiennent dans l'ombre pour conspirer autour des revendications du peuple et afin d'entrer les solutions de l'ANP et les propositions de sortie de crise», a-t-il rappelé.

Le peuple algérien saura relever tous les défis et surmonter toutes les crises

«Toutefois, ces parties, à leur tête l'ex-Chef du Département du Renseignement et de la Sécurité (le général de corps d'Armée à la retraite Mohamed Mediène dit Toufik - NDLR), ont tenté, en vain, de nier leur présence dans ces réunions, et d'induire en erreur l'opinion publique, et ce, en dépit de l'existence de preuves irréfutables sur ces faits abjects», a noté le chef d'Etat-major de l'ANP.

«Nous avons affirmé, ce jour-là, que nous allions dévoiler la vérité, et les voici continuer à s'agiter contre la volonté du peuple et evrer à attiser la situation, en approchant des parties suspectes et inciter à entrer les solutions de sortie de crise». A cet effet, «je lance à cette personne un dernier avertissement, et dans le cas où il persiste dans ses agissements, des mesures légales fermes seront prises à son encontre», a-t-il averti.

Le général de corps d'Armée a souligné, par la même occasion, que la décision de l'ANP quant à la protection du peuple «est une décision irréversible quelles que soient les circonstances». Nous sommes convaincus que le peuple algérien digne et civilisé est à même de relever tous les défis et surmonter toutes les crises, grâce à son génie puisé de ses valeurs et fondements historiques et sa longue expérience dans les épreuves, et nous affirmons que nous comprenons ses revendications légitimes pour lesquelles nous nous sommes engagées à evrer à les concrétiser», a-t-il indiqué, ajoutant que «bien entendu, la réalisation de ces objectifs requiert plusieurs étapes nécessitant de la patience, de la compréhension et le rejet de toute forme de violence».

Ainsi, «l'étape principale étant concrétisée, elle sera, certainement, suivie par d'autres jusqu'à la réalisation de tous les objectifs escomptés, et ce, sans pertur-



ber le fonctionnement des institutions de l'Etat, qui devraient être préservées pour permettre la gestion des affaires de l'Etat et les intérêts de nos concitoyens», a soutenu le général de corps d'Armée.

Pour le chef d'Etat-major de l'ANP, «la décision de protéger le peuple, avec ses différentes composantes, est une décision irréversible et dont nous ne dévierons point. Partant de la solidité des liens de confiance liant le peuple à son Armée, nous avons donné des instructions claires et sans équivoques pour la protection des citoyens, notamment lors des marches».

«Cependant, nous attendons, en contrepartie, de la part de notre peuple d'éviter le recours à la violence, de préserver les biens publics et privés et d'éviter d'entrer les intérêts des citoyens», a-t-il relevé.

«Je tiens à souligner, dans ce cadre, la nécessité du respect total des symboles de l'Etat, à leur tête l'emblème national, en ce qu'il représente comme une symbolique sacrée de l'unité de la nation et du peuple et des sacrifices des générations à travers l'histoire. Et nous sommes fermement convaincus que notre peuple sera à la hauteur de l'image civilisée et prestigieuse que lui a réservé l'histoire et que les différents médias ont relayé à travers le monde», a-t-il précisé également.

Pour une armée professionnelle capable de faire face aux ennemis de la Nation

Le chef d'Etat-major de l'ANP a, en outre, «appelé les efforts incessants, consentis dans le développement et la modernisation de l'ensemble des composantes de nos Forces Armées, affirmant que le Haut Commandement de l'ANP ne prendra aucune décision qui ne sera pas les intérêts du peuple et de la Patrie».

«J'espère que cet appel trouve l'écho escompté auprès de toutes les composantes de notre cher peuple, car il émane du Haut Commandement de l'ANP, par-

tant de son dévouement au message des Chouhada de la Révolution et du devoir national, et pour avoir partagé la souffrance du peuple et veillé à construire une armée puissante et moderne, maîtrisant les technologies les plus sophistiquées», a affirmé le général de corps d'Armée.

A cet égard, le chef d'Etat-major de l'ANP a rappelé que «ceci a été concrétisé de manière effective et sur le terrain, par l'ancrage des valeurs d'allégeance et de loyauté envers la Patrie dans les esprits et les comportements des éléments des Forces Armées. Une armée professionnelle de par ses effectifs, ses matériels et sa disponibilité, équipée des armes les plus modernes, destinées à faire face aux ennemis de la Nation et non pas contre son peuple».

«Une armée qui ne prend aucune décision au désavantage du peuple et de la Patrie et qui veille à ce qu'aucune goutte de sang algérien ne soit versée, n'en déplaît aux parties hostiles, qui sont dérangées par le caractère pacifique des marches. L'Algérie est entre des mains sûres grâce à des hommes dévoués prêts à défendre leur pays quel qu'en soit le prix», a-t-il souligné.

«Nous, en tant que Haut Commandement de l'ANP et face à la responsabilité historique que nous assumons, nous respectons parfaitement les dispositions de la Constitution pour la conduite de la transition, et je voudrais réitérer que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais», a-t-il soutenu.

Cela doit se faire «de façon à servir l'intérêt supérieur de la Patrie, sans égard à l'intérêt des individus et que nous n'avons aucune autre ambition que celle de protéger la Patrie, faire régner la sécurité et la stabilité et préserver l'image de marque du pays, comme l'auraient voulu nos vaillants martyrs et qu'Allah m'en soit témoin», a assuré le général de corps d'Armée.

«Toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réitéré, mardi à Ouargla, que «toutes les perspectives possibles restent ouvertes» afin de «surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais».

«Nous, en tant que Haut Commandement de l'ANP et face à la responsabilité historique que nous assumons, nous respectons parfaitement les dispositions de la Constitution pour la conduite de la transition, et je voudrais réitérer que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Gaid Salah a estimé que cela doit se faire «de façon à servir l'intérêt suprême de la Patrie, sans égard à l'intérêt des individus et que nous n'avons aucune autre ambition que celle de protéger la Patrie, faire régner la sécurité et la stabilité et préserver l'image de marque du pays, comme l'auraient voulu nos vaillants martyrs et qu'Allah m'en soit témoin», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP dans une allocution au deuxième de sa visite à la 4ème Région militaire à Ouargla.

Le général de corps d'Armée a réitéré, par la même occasion, l'engagement «immuable» de l'ANP à «accompagner la phase de transition», tout en soulignant la nécessité de «suivre la voie de la sagesse et de la patience».

«J'insiste, une fois encore, sur la nécessité de suivre la voie de la sagesse et de la patience, étant donné que la situation prévalant au début de cette transition est exceptionnelle et complexe, nécessitant la conjonction des efforts de tous les patriotes dévoués en vue de sortir indemne de cette épreuve», a-t-il fait savoir.

«De notre part, nous réitérons l'engagement de l'ANP d'accompagner les institutions de l'Etat durant cette transition, tout en soulignant que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais, car la situation ne peut perdurer davantage, vu que le temps nous est compté», a-t-il précis.

Ainsi, l'Armée nationale populaire «se considère toujours mobilisée aux côtés de tous les dévoués, au service de son peuple et de sa Patrie, pour honorer l'engagement qu'elle a pris afin de réaliser les revendications et les aspirations légitimes du peuple pour construire un Etat fort, sûr et stable, un Etat où chaque citoyen trouve sa place naturelle et ses espoirs mérités», a affirmé le général de corps d'Armée.

Gaïd Salah met en garde contre certaines personnes qui activent «contre la volonté du peuple»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a mis en garde, mardi à Ouargla, contre certaines personnes, à leur tête l'ex-Chef du DRS, le général de corps d'Armée à la retraite, sans le nommer (Mohamed Mediène dit Toufik), qui «continuent d'acter contre la volonté du peuple et d'evrer à attiser la situation».

Dans une allocution au 2ème jour de sa visite à la 4ème Région militaire à Ouargla, le général de corps d'Armée a «mis en garde contre certaines personnes qui ont longtemps abusé des richesses du peuple et qui continuent d'acter contre la volonté du peuple et d'evrer à attiser la situation, en approchant des parties suspectes, et certains responsables et partis politiques», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«J'ai déjà évoqué, lors de mon intervention du 30 mars 2019, les réunions suspectes qui se tiennent dans l'ombre pour conspirer autour des revendications du peuple et afin d'entrer les solutions de l'ANP et les propositions de sortie de crise», a-t-il rappelé.

«Toutefois, ces parties, à leur tête l'ex-Chef du Département du Renseignement et de la Sécurité (DRS) ont tenté, en vain, de nier leur présence dans ces réunions, et d'induire en erreur l'opinion publique, et ce, en dépit de l'existence de preuves irréfutables sur ces faits abjects», a relevé le chef d'Etat-major de l'ANP.

«Nous avons affirmé, ce jour-là, que nous allions dévoiler la vérité, et les voici continuer à s'agiter contre la volonté du peuple et evrer à attiser la situation, en approchant des parties suspectes, et inciter à entrer les solutions de sortie de crise.

A cet effet, je lance à cette personne un dernier avertissement, et dans le cas où il persiste dans ses agissements, des mesures légales fermes seront prises à son encontre», a averti le général de corps d'Armée.

Dans ce contexte, «comme j'ai souligné lors d'occasions précédentes la nécessité pour la justice de poursuivre les individus impliqués dans des affaires de corruption, nous attendons à ce que les instances judiciaires concernées accélèrent la cadence du traitement des différents dossiers concernant certaines personnes ayant bénéficié indûment de crédits estimés à des milliers de milliards, causant préjudice au Trésor public et dilapidant l'argent du peuple», a-t-il affirmé.

La Constitution de 2016 élargit le champ de saisine du Conseil constitutionnel

La Constitution adoptée en 2016 a introduit, d'ailleurs, «l'immunité judiciaire» pour le président, le vice-président et les membres du Conseil constitutionnel qui, durant leur mandat, «ne peuvent faire l'objet de poursuites, d'arrestations pour crime ou délit, que sur renonciation expresse de l'intéressé à son immunité ou sur autorisation du Conseil constitutionnel».

Outre les autres attributions qui lui sont expressément conférées par d'autres dispositions de la Constitution, le Conseil constitutionnel se prononce par un avis sur la constitutionnalité des traités, des lois et des règlements.

L'article 185 de la Constitution stipule que «le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République, émet un avis obligatoire sur la constitutionnalité des lois organiques après leur adoption par le Parlement».

Le Conseil est saisi par le président de la République, le président du Conseil de la Nation, le président de l'Assemblée populaire nationale ou le Premier ministre.

Il peut être saisi également par 50 députés ou 30 membres du Conseil de la Nation.

La Constitution 2016 a élargi, par ailleurs, le champ de saisine du Conseil constitutionnel.

L'article 188 prévoit, à ce titre, la saisie du Conseil constitutionnel d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la

Belaïz démissionne de la présidence du Conseil constitutionnel

Tayeb Belaïz qui a démissionné mardi de la présidence du Conseil constitutionnel, avait été désigné à ce poste le 10 février dernier en remplacement du défunt Mourad Medelci. Il avait prêté serment le 21 février 2019 conformément aux dispositions de l'article 183 de la Constitution.

M. Belaïz a occupé ce poste auparavant avant d'être nommé ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales (2013/2015). Né le 21 août 1948 à Maghnia (Tlemcen), M. Belaïz a passé le plus gros de sa carrière professionnelle dans le secteur de la Justice, en occupant d'abord le poste de magistrat, puis président des Cours de Saida, de Sidi Bel Abbès et d'Oran, ainsi que celui du premier président à la Cour suprême.

En 2002, Belaïz est nommé ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale, et en 2003, ministre de la Justice. Avant sa nomination à la tête du Conseil constitutionnel, il a occupé le poste de ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République. Après la démission de Belaïz, le Conseil constitutionnel doit se réunir sous la présidence du vice-président du Conseil pour acter cette démission conformément aux dispositions de l'article 81 du règlement intérieur de cette institution.

Cet article stipule qu'en cas de décès ou de démission du président du Conseil constitutionnel, le Conseil se réunit sous la présidence du vice-président et en prend acte». L'article énonce également que «le président de la République en est immédiatement informé». Le Conseil constitutionnel, est une institution indépendante chargée de veiller au respect de la



Constitution. L'article 182 de la nouvelle Constitution, adoptée en février 2016, précise les principales missions du Conseil qui «veille, en outre, à la régularité des opérations de référendum, d'élection du président de la République et d'élections législatives». Ce Conseil, doté de l'autonomie administrative et financière, est composé de 12 membres.

Quatre de ses membres sont désignés par le président de la République dont le président et le vice-président du Conseil, deux élus par l'Assemblée populaire nationale,

deux élus par le Conseil de la Nation, deux élus par la Cour suprême et deux élus par le Conseil d'Etat. Le président et le vice-président du Conseil constitutionnel sont désignés pour un mandat unique de 8 ans. Les autres membres du Conseil constitutionnel remplissent un mandat unique de 8 ans et sont renouvelés par moitié tous les 4 ans.

Aussitôt élus ou désignés, les membres du Conseil doivent cesser tout autre mandat, fonction, charge, mission ainsi que tout autre activité ou profession libérale, conformément aux dispositions de l'ar-

ticle 183 de la Constitution qui définit, dans son article 184, les critères d'éligibilité pour siéger au Conseil constitutionnel.

Cet article précise, à ce propos, que les membres du Conseil constitutionnel élus ou désignés doivent être âgés de 40 ans, jouir d'une expérience professionnelle de 15 ans au moins dans l'enseignement supérieur dans les sciences juridiques, dans la magistrature, dans la profession d'avocat près la Cour suprême ou près le Conseil d'Etat, ou dans une haute fonction de l'Etat.

PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET:

Début de l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, a été entamée mardi et durera jusqu'au 23 avril 2019.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a invité dans un communiqué, tous les citoyens et citoyennes non-inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 4 juillet 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence.

Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription.

La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence.

Les bureaux chargés des élections au niveau des communes, sont ouverts tous les jours de la semaine, de neuf (9h00) heures à seize heures trente minutes (16h30), à l'exception du vendredi.

Le ministère de l'Intérieur avait lancé en début d'année un

nouveau service, via son site web, permettant aux inscrits sur les listes électorales de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent.

Le nombre d'électrices et d'électeurs portés sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017 s'élevait à 22.883.772.

Abdelkader Bensalah, qui assume, en application des dispositions de l'article 102 de la Constitution, les fonctions de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours, suite à la démission du président Abdellaziz Bouteflika, a signé le 10 avril le décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle.

Lors d'un message à la nation, Bensalah, qui ne peut, selon la Constitution, se porter candidat à l'élection présidentielle, a fait part de son intention de créer, en concertation avec la classe politique et la société civile, une institution nationale collégiale, «souveraine» dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions d'organisation d'élections nationales «honnêtes et transparentes».

Le chef de l'Etat a tenu à préciser que le rôle du gouvernement et des services administratifs concernés se limitera à «soutenir et accompagner» cette institution dans l'accomplissement de ses missions «en toute liberté», affirmant tendre une «main sincère et loyale» à tout chacun pour surmonter les divergences et s'investir dans une action collective dont l'objectif est de «poser les fondements de l'Algérie du futur».

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré, de son côté, que l'ANP accompagnera la période de transition destinée à la préparation de l'élection présidentielle et veillera à son suivi dans «le strict respect des règles de transparence et d'intégrité et des lois de la République».

Cependant, les partis de l'opposition ont exprimé leur rejet de l'installation de M. Bensalah en qualité de chef de l'Etat, estimant que cette démarche est «incompatible» avec les revendications du peuple algérien, qui réclame un changement radical du système politique et le départ des personnalités qui en sont les symboles.

Les partis de l'opposition ont estimé aussi que l'approche constitutionnelle dans la résolution de la crise mènera à «l'impassé», le problème étant fondamentalement d'ordre politique. Conformément au code électoral, les postulants à la candidature à l'élection présidentielle doivent déposer leur déclaration de candidature, au plus tard, dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

Pour que son dossier soit val-

lidé par le Conseil constitutionnel, le postulant à la candidature doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs.

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieur à 1.500.

Les autres pièces du dossier sont, notamment, un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé, une déclaration sur l'honneur attestant

que l'intéressé possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité et une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est de confession musulmane.

Le prétendant à la candidature doit, également, fournir un certificat de nationalité algérienne d'origine de son conjoint, un certificat médical délivré à l'intéressé par des médecins assermentés, une déclaration sur l'honneur attestant de la résidence exclusive, pendant dix (10) ans, au moins, sans interruption, précédant immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé.

Le dossier comprend, aussi, une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'intéressé à l'intérieur et à l'extérieur du pays, une attestation de participation à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942, une attestation de non implication des parents du candidat né, après le 1er juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution, ainsi qu'un engagement écrit et signé par le candidat de respecter les principes de la Constitution.

POLITIQUE

Des étudiants marchent à travers les wilayas du pays pour un changement du système et «non pas dans le système»

Des centaines d'étudiants sont sortis mardi dans la rue à travers différentes wilayas du pays pour réclamer un changement «radical» du système sans velléité de «recycler» celui dont ils réclament le départ, ont rapporté des correspondants de l'APS.

Dans le Centre du pays, ils étaient des milliers d'étudiants à demander un changement du système et «non pas dans le système», et une «transition avec des personnalités crédibles qui n'ont pas composé avec le régime».

Dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaia, Boumerdes, Ain Defla, Médéa et Blida, les étudiants qui ont sillonné les artères principales de ces villes, emblème national fièrement déployé, ont brandi des banderoles et scandé des slogans pour rappeler l'engagement des universitaires dans le mouvement populaire et demander le départ du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

A Médéa, où une dizaine d'enseignants universitaires se sont joints à la marche étudiante, les manifestants ont appelé au «jugement de ceux qui ont volé le pays et leur exclusion du champ politique», à l'application «immédiate» des articles 7 et 8 de la Constitution, et à la formation d'une présidence collégiale représentée par des personnalités nationales «consensuelles», outre le remplacement de l'actuel gouvernement par un gouvernement de transition.

A Bejaia, les étudiants ont dit leur «opposition» à l'organisation des élections présidentielles, prévues le 4 juillet, et appellé à la mise en œuvre d'une phase de transition conduite par des personnalités «neutres» et «crédibles».

Sous un soleil printanier, des centaines d'étudiants des wilayas de Constantine et d'Annaba ont organisé des marches pour revendiquer un «changement du système».

A Constantine, les étudiants de la faculté de médecine du Chalet des pins ont marché jusqu'au centre-ville pour rejoindre les étudiants de l'université des

sciences islamiques, Emir Abdelkader et ceux des universités Constantine 1, 2 et 3, appelant au «changement radical du système» et au «respect de la Constitution».

Les manifestants, munis de banderoles, ont observé un sit-in pour appeler au «changement radical de l'actuel système politique» et «le départ de ses symboles», dont les 2 B (Abdelkader Bensalah, chef de l'Etat, et Noureddine Bedoui, Premier ministre).

À Annaba, des milliers d'étudiants de l'université Badji Mokhtar, des facultés de médecine, des sciences économiques et de gestion de Sidi Aachour ont marché jusqu'au Cours de la Révolution au centre-ville brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : «Les étudiants sont conscients et réclament le changement», «L'Algérie libre et démocratique» et «Les étudiants sont libres d'établir un Etat de droit».

Les manifestants ont été rejoints par les étudiants des pôles universitaires d'El Bouni et Sidi Amar, affirmant la poursuite des marches pacifiques et le soutien de la mobilisation populaire pour «imposer la volonté du peuple».

Ces marches ont été encadrées par un dispositif sécuritaire. Aucun incident n'a été signalé. Dans le Sud du pays, de nombreux étudiants ont manifesté pacifiquement pour réclamer un changement «profond».

Dans la wilaya d'Ouargla, ils ont bloqué l'accès à l'Université pour appeler au chan-



gement «radical» de l'actuel système politique et le départ de «tous ses symboles».

Des manifestations similaires et des sit-in ont été organisées à travers d'autres wilayas notamment à Ghardaïa, Adrar et El-Oued.

Dans l'Ouest du pays, la contestation a été marquée par des marches pacifiques et des sit-in à travers lesquels des étudiants ont exprimé leur détermination à revenir au changement «radical» du système politique du pays.

De nombreux étudiants ont organisé, à cet effet, des marches et des sit-in à l'Université des sciences et technologie «Mohamed Boudiaf» et aux centres universitaires d'Es Sénia (Oran), répétant des slogans et brandissant des banderoles appelant à l'écoute de la voix du peuple

qui aspire au changement, à la lutte contre la corruption et à l'instauration de l'Etat de droit. Plusieurs étudiants à Tiaret ont revendiqué, à travers une marche qui s'est ébranlée de l'université pour silloner les artères de la ville, le changement des symboles du régime et la démission du gouvernement actuel et du chef de l'Etat. A Mostaganem, des centaines d'étudiants de l'université «Abdelhamid Ibn Badis» ont

marché, joints par des enseignants, à travers plusieurs artères de la ville avant de se regrouper devant le siège de la wilaya.

Les manifestants ont demandé, lors de cette marche qui coïncide avec la célébration de la journée nationale du savoir, le départ des symboles du système dont le chef de l'Etat.

Des dizaines d'étudiants du centre universitaire (CU) «Belhadj Bouchaïb» d'Aïn Témouchent ont organisé, eux aussi, une marche pour renforcer leur attachement au changement radical du système.

D'autres étudiants ont organisé un sit-in, répétant des slogans dénonçant la pérennité des «résidus» du régime et réitérant leur attachement à l'Armée nationale populaire.

Des dizaines d'étudiants de l'université «Dr Moulay Tahar» de Saida ont également organisé une marche pour revendiquer le changement radical du système, de même que les étudiants du centre universitaire «Salhi Ahmed» de la wilaya de Naama, du CU «Ahmed Ben Yahia El Wancharissi» de Tissemsilt, du CU «Nour El Bachir» d'El Bayadh et de l'université «Aboubekr Belkaïd» de Tlemcen.

Un sit-in des étudiants à Alger pour exiger le changement radical du système

Des centaines d'étudiants ont tenu, mardi, un sit-in de protestation à la place de la Grande poste à Alger, au cours duquel ils ont réitéré leur attachement aux revendications du mouvement populaire qui appelle à un changement radical du système politique et le départ de toutes les anciennes figures, soulignant leur détermination à poursuivre leur grève.

Venus de différents établissements universitaires d'Alger et des wilayas voisines, les étudiants se sont rassemblés à la place de la Grande poste pour mettre l'accent sur l'impératif changement radical du système et l'établissement d'une «nouvelle Algérie» qui leur permettra de réaliser leurs ambitions, en tête desquelles l'accès à des postes d'emploi.

Les étudiants ont scandé des slogans appelant, dans l'ensemble, au «départ de toutes les anciennes figures du système», exprimant leur rejet du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, du Premier-ministre, Noureddine Bedoui, du Président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz (qui a présenté sa démission mardi) et du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, une revendication résumée en une seule pancarte «non aux quatre B».

Dans leurs slogans, les étudiants ont scandé l'impossibilité d'organiser une élection Présidentielle en cette conjoncture, appelant à lutter contre la corruption et à demander des comptes aux responsables concernant le pillage des

richesses nationales. Drapés de l'emblème national, les étudiants ont affirmé leur détermination à poursuivre le boycott des cours à l'université jusqu'à satisfaction des revendications du mouvement de contestation populaire, en guise de soutien à ce mouvement, étant «une partie indissociable du peuple», ont-ils dit. Par ailleurs, ils ont mis l'accent sur «le caractère pacifique de ce sit-in», en dépit du déploiement d'un dispositif de sécurité imposant autour de la Faculté centrale et au niveau des artères conduisant à la grande Poste au début du sit-in.

Les éléments de la police se sont retirés par la suite pour laisser place aux étudiants qui se sont rassemblés à la place de la Grande poste.

TIZI-OUZOU : Des présidents d'APC refusent de participer à l'organisation de la prochaine élection présidentielle

Des présidents d'Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya de Tizi-Ouzou expriment depuis hier dimanche leur refus de participer à l'organisation de la prochaine élection présidentielle prévue le 4 juillet prochain.

De nombreux présidents d'APC de la wilaya, à l'instar de celui de Yakouren, Timizart, Ouaguenoune, Aghribis, Tirmintine, Ath Ziki, Souk El tenine et Ath Aissi, ont rendu public des communiqués et diffusé sur les réseaux sociaux leur décision de «ne pas procéder à la révision ni à la préparation de l'élection présidentielle du 4 juillet 2019, par respect à la volonté populaire».

Une réunion des présidents d'APC de la wilaya de Tizi-Ouzou devrait avoir lieu demain mardi au siège de l'Assemblée populaire de wilaya à propos de la démarche à adopter concernant le prochain rendez-vous électoral, a-t-on appris de certains maires.

Pour rappel, huit communes de la vallée de la soummam (wilaya de Bejaia) ont annoncé leur refus de s'impliquer dans la préparation des conditions techniques d'organisation de la prochaine élection présidentielle, motivant leur décision par leur soucis «d'être en phase avec le mouvement populaire» qui rejette la tenue de cette échéance.

Réunis en concertation à Sidi-aïch, à 57 km à l'ouest de Bejaia, les présidents d'APC de Sidi-Aïch, Akfadou, Chemini, El-flaye, Timebdar, Beni-Maouche, Amalou et Ifri-Ouzellaguene, ont soutenu cette décision et signifié, dans un communiqué commun, leur refus de ne pas s'impliquer dans ce processus, notamment, celui de l'ouverture de la phase de révision des listes électorales.

D'autres communes n'ayant pas pris part à cette réunion de concertation, notamment Akbou et Amizour, respectivement zème et 3ème grand centre urbain de la wilaya, ont pris unilatéralement et individuellement la même décision en arguant des mêmes motifs, en faisant référence au choix populaire, selon des communiqués distincts des deux assemblées.

Un regroupement général des élus des 52 communes de la wilaya pour une décision collective est prévu, demain mardi, au siège de la wilaya de Bejaia, pour en entériner la décision.

PARLEMENT Réunion du bureau du Conseil de la Nation

Le bureau du Conseil de la Nation a tenu, mardi, une réunion, présidée par le président du Conseil par intérim, M.

Salah Goudjil, pour évoquer les activités du Conseil durant la période restante de la session parlementaire ordinaire 2018-2019, indique un communiqué du Conseil.

Lors de cette réunion, il a été procédé à la déclaration de la vacance du poste de la sénatrice Zahra Guerrab, nommée dans le cadre du tiers président, qui a démissionné du Conseil, ajoute la même source. Après la réunion du bureau du Conseil, M. Goudjil a tenu une rencontre de concertation avec les présidents des groupes parlementaires au Conseil.

TÉLÉCOMMUNICATIONS: Distinction des élèves lauréats au Concours national de composition épistolaire de 2019

Douze (12) élèves lauréats du Concours national de composition épistolaire en langues arabe et amazighe (édition 2019) ont été distingués, mardi à Alger, en prévision de la participation de l'Algérie à la 48e édition du Concours international de composition épistolaire, qui sera organisé par l'Union postale universelle (UPU).

Tenue au Cercle de l'Armée à Beni Messous, la cérémonie de distinction a eu lieu en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun, et du ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed.

Le jury national supervisant le concours, organisé du 27 janvier au 20 février dernier, a sélectionné 12 compositions épistolaires rédigées en langues arabe et amazighe, sous le thème «Rédige une composition sur ton héros».

Originaire de la wilaya de Tébessa, l'élève Houm Roumaissa, qui représentera l'Algérie au Concours international de composition épistolaire, a décroché la première place de ce concours, en adressant une lettre à la Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, dans laquelle elle loue les qualités du prophète Mohamed (QSSSL), suivis à la deuxième place de Moussab Taki Eddine (W. Saida) et à la troisième place de Hamoum Tinhinane (W. Tizi-Ouzou).

A cette occasion, Mme Feraoun a affirmé que ce concours «permet à nos enfants d'exprimer leur créativité sur des sujets choisis avec minutie et d'échanger avec les enfants du monde entier», indiquant que la lecture des différentes compositions épistolaires des participants «nous remplit de fierté et nous rassure, à un moment où les sources d'informations, aussi bien utiles que nocives, envahissent Internet».

«Ne laissez personne semer l'échec et le désespoir en vous, car vous n'êtes pas inférieurs aux enfants des pays développés.

Bien au contraire, vous êtes dignes de les affronter dans divers domaines.

Cela ne dépend que de votre assiduité et de votre sérieux», a-t-elle assuré.

Ce concours, organisé pour la troisième fois consécutive, «est le meilleur moyen pour le développement des capacités d'expression et linguistiques des jeunes en matière de composition épistolaire, cet outil de communication entre les individus et les communautés», a ajouté le ministre.

Coincidant avec la journée du savoir (Yaoum El Ilm), le 16 avril, anniversaire de la disparition du leader du mouvement réformiste en Algérie, Cheikh Abdelhamid Ben Badis, «cette cérémonie est l'occasion d'enseigner l'importance de l'acquisition des connaissances et du savoir aux générations monstres».

Pour sa part, M. Belabed a rappelé que «le secteur de l'Education a franchi un grand pas sur la voie de la réforme du système éducatif», soulignant qu'il compte «mettre au point une nouvelle vision pour l'éducation nationale, sur la base des fondements et des valeurs intrinsèques de la société, qui se sont cristallisés à travers son histoire».

Cette vision englobe également les valeurs et principes universels consacrés dans les chartes internationales pour ériger le diplômé de l'école algérienne en bon citoyen fier de ses racines, ouvert sur la modernité et influent.

A rappeler que le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique a organisé, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, l'édition 2019 du Concours national de composition épistolaire.

Les lauréats dont l'âge ne dépasse pas 15 ans, ont été sélectionnés par des jurys en trois étapes.

Parmi les conditions de participation à ce concours figurent le respect strict du sujet et le nombre de mots autorisés (soit 1000 mots) et l'envoi de la composition, par voie postale, dans une enveloppe scellée, adressée au directeur de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique de la wilaya concernée ou à l'adresse électronique: ressalal2019@mpttn.gov.dz, en scannant en couleurs la composition manuscrite avant l'envoi.

Au terme de cette cérémonie, la ministre la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoun a supervisé l'émission d'un nouveau timbre célébrant la journée du savoir, coïncidant avec le 16 avril de chaque année.

63^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CHAHID SOUIDANI BOUDJEMAÂ: Tayeb Zitouni : «Un sacrifice pour un meilleur avenir pour l'Algérie»

La ville de Koléa (Tipasa) a commémoré mardi le 63ème anniversaire de la mort au champ d'honneur du héros de la Révolution algérienne, Soidani Boudjemâa (16 avril), en présence du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, qui avait souligné que le chahid s'était sacrifié «pour un meilleur avenir pour l'Algérie».



«Ce grand homme, considéré parmi les précurseurs de la Révolution, était doué d'une extrême intelligence l'ayant habilité à être membre du groupe historique des 22», a indiqué le ministre dans son allocution, après la lecture de la Fathia du Livre saint et le dépôt d'une gerbe de fleurs au niveau de la stèle commémorative de cet héros national tombé au champ d'honneur le 16 avril 1956, au niveau de l'Oued Maza-

d'honneur pour une Algérie libre et indépendante» a-t-il soutenu.

L'opportunité, marquée par la présence du wali de Tipasa, Mohamed Boucharma, de membres de la famille révolutionnaire, des autorités locales militaires et civiles et de citoyens, a donné lieu à la tenue d'une exposition mettant en exergue le parcours révolutionnaire de cet enfant prodigue de la ville de Guelma, à la bibliothèque publique

de Tipasa. Des chants et des pièces théâtrales ont été également animés par des troupes d'enfants à l'occasion de la célébration de la Journée du Savoir (16 avril). Des veuves de Chouhada et nombre de moudjahidine ont été honorées, à cette occasion.

Le chahid Souidani Boudjemâa, dit Si L'djilali, est né à Guelma.

Tout jeune il rejoignit les rangs des Scouts musulmans, avant d'adhérer au Parti du peuple algérien en

1942, puis à l'Organisation secrète. Il participa, entre autres, à l'attaque contre la poste d'Oran, tout en ayant pris part à la planification de nombreuses opérations à Guelma.

Les massacres du 8 mai 1945 affectèrent profondément cet héros national qui opta dès lors pour le combat politique, avant de se spécialiser dans les armes entre 1948 et 1950, puis de se rendre à Alger pour entraîner les combattants à l'usage des armes. Le chahid Souidani Boudjemâa fut également l'un des membres du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), fondé début 1954 pour préparer le déclenchement de la Révolution armée.

Il fut, à ce titre, nommé commandant de la région de la Mitidja, dont il mena la résistance contre l'ennemi français, jusqu'à sa mort au champ d'honneur, dans un barrage tendu par les forces coloniales au niveau de l'Oued Mazafran.

Le chahid Souidani Boudjemâa, modèle des jeunes pour ses qualités d'héroïsme et de patriotisme

Les participants à la célébration du 63ème anniversaire de la mort, le 16 avril 1956 à Koléa (Tipasa), du chahid Souidani Boudjemâa ont estimé, mardi à Guelma, que ce martyre représente un modèle des jeunes car réunissant les qualités d'héroïsme et de patriotisme.

Dans son allocution devant la stèle érigée en hommage à ce chahid, sur l'avenue qui porte le nom, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Messaoud Rekik, a estimé que Souidani Boudje-

maa (1922-1956), mort jeune à 34 ans dans un barrage des gendarmes français près de Koléa, est «une fierté pour Guelma et toute l'Algérie».

Membre du groupe des 22 historiques à l'origine du déclenchement de la Révolution du premier novembre 1954, Souidani qui a adhéré au parti du peuple algérien en 1942 s'est fait remarquer en 1943 en bravant la loi raciste coloniale interdisant aux arabes l'accès aux salles de cinéma les samedi et dimanche, a ajouté Rekik.

Selon les informations fournies à

l'occasion, le chahid rejoignit, très jeune, le mouvement scout et participa en 1941 à la fondation du club sportif Amel Riadhi Madinet Guelma, avant de rejoindre l'organisation secrète et fut à l'origine de multiples opérations à Oran, Alger, Koléa et Boufarik. La cérémonie de recueillement s'est déroulée en présence des autorités locales, de moudjahidine et de nombreux citoyens.

Le wali de Guelma a inauguré à l'occasion une salle de sport réalisée dans le nouveau pôle urbain au Sud du chef-lieu de wilaya pour 38 millions DA.

SANTÉ:

Mettre en place un plan d'action clair pour lutter contre les épidémies liées à la saison estivale

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'impérative élaboration d'un plan d'action aux objectifs clairs pour lutter contre les épidémies et les maladies liées à la saison estivale.

Lors d'une rencontre avec les directeurs de wilayas de la Santé, M. Miraoui a recommandé l'élaboration d'un plan d'action aux objectifs clairs pour l'ensemble des services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP) suivant les spécificités de chaque wilaya et la consolidation de ces services en ressources humaines. En outre, le ministre a souligné l'importance de dynamiser le rôle des bureaux d'hygiène communautaire en coordina-

tion avec les SEMEP et de renforcer le contrôle d'hygiène au niveau des frontières du pays pour la protection contre la propagation des épidémies.

M. Miraoui a plaidé également pour la relance de tous les comités techniques, y compris le comité d'hygiène hospitalière et le comité de lutte contre les infections nosocomiales.

Il est primordial de veiller, en coordination avec les services de wilayas concernés, au contrôle permanent de tous les points d'eau, aussi bien potable que celle destinée à l'irrigation, à travers l'intensification des prises d'échantillons pour analyse, a-t-il insisté.

Par ailleurs, M. Miraoui a instruit les directeurs de la Santé de coordonner avec les services concernés pour les opérations de contrôle et d'inspection afin de garan-

tir une hygiène durable au niveau des lieux de rassemblement, à l'instar des colonies de vacances, des salles des fêtes et des restos "Rahma" pendant le mois de Ramadhan, en mettant à contribution les médias locaux pour promouvoir une culture d'hygiène de qualité au profit des citoyens. Concernant la mobilisation des personnels de la santé pour la prise en charge des citoyens durant le Ramadhan, M.

Miraoui a appelé à activer les comités des urgences et à veiller au bon fonctionnement de ces services et à la disponibilité de tous les moyens humain et matériel. Il a mis en avant l'impératif de veiller à la présence effective des équipes de garde (médecins, paramédicaux, personnels administratif, technique et sécuritaire). Le

VIANDES OVINES: Accompagner les éleveurs pour améliorer la production locale

Le ministre de l'Agriculture, de Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari a présidé mardi à Alger, une réunion avec les membres de la Fédération nationale des éleveurs consacrée à la situation du cheptel ovin et aux mesures à prendre pour améliorer la productivité de cette filière, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette réunion, M.Omari a discuté avec les professionnels des modalités et mesures à prendre pour valoriser et redynamiser les trois complexes d'abattage (Hassi Babbah à Djelfa, Bouktob à El-Bayadh, Ain M'lila, en partenariat avec les éleveurs, a précisé la même source.

Il a dans ce cadre souligné, l'importance de ces infrastructures dans la régulation du marché de la viande et la valorisation du produit national aussi bien au niveau local qu'à l'export.

M.Omari a donné des instructions pour impliquer et faire participer les professionnels au niveau local dans toutes les opérations ou actions liées à l'élevage notamment la gestion et la préservation des parcours steppiques et l'identification du cheptel ovin par le recours à la numérisation.

Il a également donné des instructions pour revoir certaines missions du Haut Commissariat au développement de la Steppe (HCDS) afin d'élargir ses prérogatives en matière de gestion des interventions publiques et privées dans les parcours steppiques ayant le plus grand nombre



d'ovins. Dans ce sens, il a appelé les responsables de ses structures et celles des autres secteurs à lever toutes les contraintes administratives de nature à freiner l'activité de l'élevage. Cette rencontre, qui s'est tenue en présence des cadres du ministère, a aussi été l'occasion de rappeler le rôle important de l'organisation professionnelle des éleveurs en tant que partenaire essentiel dans le dévelop-

pement et la structuration de la filière viandes rouges notamment l'élevage ovin.

Le ministre a salué l'engagement des éleveurs pour assurer l'approvisionnement du marché en viandes en quantités suffisantes pendant le mois de Ramadhan qui connaît une forte demande, laquelle sera couverte aussi par des importations d'appoint de viande bovine.

FINANCES: Création d'une Commission de lutte contre le transfert illicite de capitaux

Une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger, a été mise en place, depuis huit (8) mois, a annoncé mardi à Alger le Directeur général des Douanes algériennes, Farouk Bahamid.

Interrogé par la presse en marge d'une Journée d'information sur les infractions de change commises au cours du premier trimestre 2019, M. Bahamid a précisé que cette commission constitue un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux à partir et vers l'étranger.

Il a, dans ce sens, fait savoir qu'un «rapport détaillé sera transmis, au cours de cette semaine, aux autorités concernées, comprenant notamment des

recommandations douanières». Ces recommandations permettront de prendre les mesures nécessaires pour remédier aux infractions de change, a précisé le DG des Douanes algériennes, sans donner un montant de ces infractions. Pour rappel, un comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger a été mis en place récemment par le ministère des Finances dans le souci de renforcer la vigilance en matière de transactions financières avec le reste du monde.

Ce comité est composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de représentants de la Communauté bancaire (ABEF), avait précisé le ministère dans un communiqué.

Le comité a pour mission de «s'assurer que les opérations de transferts en devises par les banques, en tant qu'intermédiaires agréés, sont exécutées dans le strict respect de la réglementation des changes édictée par la Banque d'Algérie», souligne le ministère.

Ces opérations sont classées en trois catégories.

La première concerne le règlement des opérations d'importation de biens et services, conformément à la législation et à la réglementation régissant le commerce extérieur et des changes en vigueur.

La seconde catégorie concerne, poursuit la même source, les transferts dans le cadre d'investissements à l'étranger effectués par un opérateur résident en Algérie.

Celles-ci ne peuvent

être effectuées qu'après autorisation du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC).

Quant à la troisième catégorie, elle porte sur les transferts des dividendes liés à des investissements directs en Algérie.

Ces transferts sont exécutés conformément aux dispositions légales et réglementaires, sur la base d'un dossier constitué dans le strict respect de la réglementation des changes, régissant ce volet.

Par ailleurs, s'agissant de transferts de cash, relatifs à des exportations physiques de billets de banques, celles-ci sont encadrées rigoureusement par la réglementation en vigueur.

La seconde catégorie concerne, poursuit la même source, les transferts dans le cadre d'investissements à l'étranger effectués par un opérateur résident en Algérie.

Celles-ci ne peuvent

PÉTROLE: Le panier de l'Opec recule à 70,21 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec), a reculé, lundi à 70,21 dollars le baril, contre 70,44 dollars, la veille, a indiqué mardi l'Organisation pétrolière sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opec (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen(Congo),Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale),Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran),Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Aral Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Lundi, les cours du pétrole reculaient en cours d'échanges

européens, les investisseurs décident d'encaisser quelques bénéfices après plusieurs semaines consécutives de hausse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait cet après-midi 71,21 dollars à Londres, en baisse de 34 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril de WTI pour le contrat de mai cédait 32 cents à 63,57 dollars. La semaine précédente, le Brent avait gagné 1,7% pour sa troisième hausse hebdomadaire consécutive (+1,3% pour le WTI, qui a connu six semaines consécutives de gains).

Cette baisse est donc «naturelle», selon les analystes. Par ailleurs, le nombre de puits actifs a augmenté aux Etats-Unis la semaine dernière, selon les données publiées vendredi soir par l'entreprise de services pétroliers Baker Hughes (+2 à 833

puits actifs). Alors que l'industrie américaine avait ralenti la cadence face à la fonte des prix fin 2018, les forages américains avaient atteint un niveau très bas fin mars, trois mois après que les prix eurent commencé à rebondir, notent encore les analystes. Etant donné le délai de réaction des entreprises aux variations de prix, la hausse soutenue des cours suggère que la production américaine va encore augmenter, ont-ils ajouté.

«Ceci dit, cela ne devrait pas empêcher le marché de connaître un déficit de l'offre tant que l'Opec continue de limiter volontairement ses extractions et que divers producteurs connaissent des perturbations involontaires», ont-ils complété.

L'Organisation et ses partenaires, à leur tête la Russie réduisent leur production de

DOUANES ALGÉRIENNE: Un nouveau système d'information mis en place début 2020 (DG)

Un nouveau système d'information douanier pour réduire les délais de dédouanement et renforcer la lutte contre les fraudes, sera opérationnel à partir de 2020, a annoncé mardi à Alger le Directeur général des Douanes algériennes M.Farouk Bahamid.

S'exprimant lors d'une rencontre de lancement des travaux de réalisation de ce nouveau système, M. Bahamid a précisé que ce projet devra être mis en application à compter du premier trimestre 2020.

Les premières fonctionnalités de ce système qui remplacera le système d'information de gestion automatisée des douanes (SIGAD) de 1995- devront être lancées au premier trimestre 2020, de manière progressive et couvriront toutes les activités douanières», a-t-il ajouté.

Composé de 15 modules, la mise en place de ce nouveau système, a-t-il poursuivi, s'étalera sur trois années.

«Des cadres douaniers algériens et sud-coréens travaillent actuellement en étroite collaboration au niveau de la direction générale des douanes pour concrétiser ce projet, adapté au climat d'affaires et l'environnement économique local» a-t-il encore noté.

Dans le cadre de la mise en place de ce nouveau système d'information, une centaine de cadres des douanes algériens bénéficiera d'une formation de 20 jours en Corée du Sud pour tirer profit de l'expérience de ce pays en matière de gestion douanière.

Interrogé sur le choix de la Corée du Sud comme partenaire de ce nouveau système, M. Bahamid a expliqué que «l'Algérie exige pour tout projet de coopération un transfert technologique, la formation et la maintenance, une demande approuvée par ce pays qui a également offert aux douanes algériennes les codes sources de ce système d'information.

D'autre part, il a fait savoir que ce système d'information prévoit la mise en place d'un «guichet unique» pour l'échange de données informatiques entre opérateurs du commerce extérieur.

M.Bahamid a appelé, à ce titre, à la nécessaire collaboration entre les différentes institutions notamment les Impôts, le Commerce et les banques pour une «action commune efficiente».

Pour sa part, l'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie, M.Kim Chong Hoon, a qualifié d'«important» ce projet de coopération douanière, affirmant qu'«une aide publique du gouvernement de son pays» - sans préciser le montant- a été octroyée pour la concrétisation de ce projet.

Il a indiqué que le l'Algérie est un des pays «stratégiques» à l'échelle africaine pour la Corée du Sud, soulignant que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint les 3 milliards de dollars en 2018.

En plus de la réduction des délais de dédouanement et la lutte contre la fraude et la corruption, le nouveau système d'information devra permettre aux douanes algériennes d'accomplir leurs missions de manière efficace en conformité avec les stands internationaux.

Aussi, il garantira une transparence en matière de contrôle et de gestion des dossiers de dédouanement, l'automatisation de l'activité douanière ainsi que la sécurisation des données.

Des représentants des ministères, des institutions et organismes publics ainsi que des intervenants dans la chaîne logistique du commerce international ont pris part à cette rencontre.



1,2 million de bpj à compter du 1er janvier 2019 pour six mois. L'accord de réduction de la production pourrait être renouvelé lors de la prochaine réunion officielle de l'Opec, les 25 et 26 juin à Vienne.

APS

EL BAYADH: Signature de quatre conventions pour l'accompagnement des agriculteurs et investisseurs

Quatre conventions ont été signées dernièrement pour l'accompagnement des agriculteurs et investisseurs dans le domaine agricole dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris dimanche du directeur de l'agriculture par intérim, Saad Houari.

Ces conventions ont été conclues entre la direction des services agricoles (DSA), l'université de Tlemcen, le centre universitaire d'El Bayadh, l'Institut national des grandes cultures (Alger) et l'Institut national des maraîchers (Oran), a-t-il indiqué.

Elles portent sur l'accompagnement et l'orientation des agriculteurs et des investisseurs dans divers domaines de l'agriculture, en plus de formations pour augmenter la production et développer le secteur agricole en général dans la wilaya qui enregistre, ces dernières années, une dynamique dans le domaine de l'investissement agricole, a-t-il ajouté.

En vertu de ces conventions, une opération de culture de neuf variétés de blé tendre et dur a été lancée sur une superficie de 2 hectares à Brizina (sud de la wilaya) par l'Institut national des grandes cultures (section de Saida) en vue de déterminer son adaptation avec cette région qui draine un grand nombre d'investisseurs dans la perspective de sélectionner les meilleures variétés et orienter les agriculteurs vers sa plantation à l'avenir. L'Institut national des grandes cultures a initié, dernièrement, une session de formation au profit de cadres agricoles d'El Bayadh.

Il encadrera en mai prochain une autre session de formation d'agriculteurs dans le domaine des grandes cultures (céréaliculture).

L'Institut national des maraîchers (section d'Oran) devra se lancer dans un programme d'intensification de la culture de semences de pomme de terre à Brizina, alors que le département d'agronomie de l'université de Tlemcen s'occupera du suivi de l'activité d'élevage des camélidés dans la région.

Par ailleurs, un accord sera signé entre la DSA et l'Institut national d'arboriculture fruitière et viticole (Mascara) pour le suivi de la culture du pistachier d'Alep à El Bayadh.

TLEMCEN: Mise en exploitation de 9.000 ha de pâturages au profit des éleveurs du bétail à El Aricha

Quelque 9.000 hectares de périmètres et de terres pastorales protégés ont été mis en exploitation à partir de lundi à El Aricha (Tlemcen) au profit des éleveurs du bétail, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles.

Il s'agit de 8500 ha de périmètres pastoraux protégés et 500 ha de surfaces de plantation pastorale. La durée de mise en exploitation par les éleveurs s'étalerait jusqu'au 15 juin prochain. Ces espaces sont ouverts deux fois par an en automne et au printemps durant deux mois en vue de permettre aux éleveurs de pratiquer l'activité de pacage, a-t-on indiqué.

Cette opération a été précédée par l'octroi de décisions d'ouverture de ces espaces aux responsables de la commune d'El Aricha pour la réception des dossiers d'éleveurs désirant exploiter ces terres pastorales protégées et ces zones de plantation pastorale déposées par l'association de wilaya des éleveurs, selon la même source.

Le montant d'exploitation des périmètres pastoraux protégés est estimé à 1.000 DA/l'hectare et 2000 DA/ha pour les surfaces de plantation pastorale et 70 pour cent de ces montants sont orientés vers la trésorerie de la commune et 30 pc vers celle de l'Etat.

Cette opération vise à alléger les charges des éleveurs pour l'acquisition du fourrage, faciliter l'organisation de leur activité et protéger l'environnement contre la désertification par l'exploitation de ces surfaces régulièrement, en vue de permettre la croissance des plantes et leur exploitation.

La wilaya de Tlemcen dispose de 60.000 ha de périmètres pastoraux protégés et 3.000 ha de surfaces de plantation pastorale répartis sur les communes steppiques d'El Aricha, El Gor, El Bouhi et Sidi Djillali.

Les terres pastorales sont plantées en fourrage par le Haut-commissariat de protection de la steppe et les périmètres protégés recèlent des plantes dont l'alfa et le tym.

OUARGLA: Accompagnement technique de la culture du Moringa et du Jujube

La ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) de Hassi-Benabdallah (Ouargla) s'emploie à apporter l'aide technique aux agriculteurs désireux de s'investir dans le développement des expériences culturales du Moringa et du jujube, nouvellement introduites dans la wilaya, a-t-on appris mardi des responsables de la FDPS.

Les efforts d'accompagnement et de soutien menés à ce titre focalisent sur la vulgarisation agricole des conditions à réunir pour le développement de ce nouveau segment, dont les conditions climatiques, la salinité du sol et l'aridité, dans le but mener cette expérience nécessitant peu de moyens et ouvrant des perspectives agricoles prometteuses, a expliqué un cadre de la ferme précitée.

Selon Farouk Barghouti, des campagnes de sensibilisation et d'explications sont organisées en direction des agriculteurs et promoteurs mettant en exergue cette plante, ses bienfaits nutritifs aussi bien pour l'homme que pour l'animal, dans le but d'inciter à adopter cette expérience et trouver les solutions aux contraintes rencontrées.

Ces deux plantes, dont la ferme est la première à les introduire dans la région sur de petites parcelles de terre (moins d'un hectare et extensibles), offrent d'importantes caractéristiques adaptées aux conditions climatiques et édaphiques de la région, l'aridité et la salinité du sol et de l'eau.

Le moringa, petit arbre au feuillage résistant bien à la sécheresse et servant de fourrage aux animaux, est également prisé pour ses vertus médicinales, nutritionnelles et cosmétiques. Cette plante, méconnue bien que son expérimentation à



Ouargla dépasse les deux ans et ait donné une bonne récolte de feuillage, et dont l'utilisation peut être mêlée comme complément avec du lait et du miel, a suscité l'intérêt des agriculteurs locaux à l'instar d'autres dans la wilaya voisine de Ghardaïa où l'expérience a commencé à gagner du terrain, a expliqué M. Barghouthi.

D'origine asiatique, cette plante, expérimentée en Amérique et en Afrique et dont la culture est facile, est susceptible de garantir un rendement de 50 tonnes à l'hectare.

La ferme de Hassi-Benabdallah s'emploie, depuis 2017, à réunir les conditions de réussite de cette expérience en vue d'atteindre la phase de

production fixée à plus de quatre ans, selon le même cadre de la FDPS.

L'expérience de la Culture du jujube a été elle aussi introduite à la FDPS en 2017 mais n'a pas encore atteint sa phase de production (4 ans).

Plante que l'on trouve en régions arides, à l'instar du Soudan et de l'Ethiopie et en Amérique, et parmi les vertus de la plante, l'huile essentielle de jujube entre dans la fabrication de produits cosmétiques pour la peau et le cuir chevelu. Elle n'est pas très connue chez les agriculteurs de la région, en dépit de la réussite de son expérience par la DDPS sur une superficie de 0,5 hectares, a fait savoir M. Baghouthi.

KHENCHA: Des aides financières pour plus de 20.500 familles nécessiteuses durant le mois de ramadan

Plus de 20.500 familles nécessiteuses dans la wilaya de Khencela bénéficieront d'aides financières durant le mois de ramadan prochain, a-t-on appris lundi du directeur de l'action sociale (DAS).

«Dans le cadre du travail de solidarité en prévision du mois de ramadan prochain, 20.589 familles démunies recensées dans cette wilaya bénéficieront cette année d'un montant financier à la place du couffin de ramadan en vue d'assurer que ces aides arrivent à leur bénéficiaires», a déclaré à l'APS, M. Nacer Melouah.

Un montant de plus de 123 millions de dinars a été réservé à cette opération et sera distribué «au cours des prochains jours», au profit des familles dans le besoin pour leur permettre d'acquérir les principales denrées alimentaires nécessaires, selon le même responsable.

Il a, dans le même contexte, ajouté que la contribution de la DAS dans cette opération, qui a dépassé 18 millions de dinars, sera attribuée à 3.530 foyers, tandis que l'enveloppe financière allouée par les services de la wilaya, estimée à 16 millions dinars, sera ventilée

sur 2.554 familles, parallèlement aux apports financiers des communes, d'une valeur de 90 millions, destinés à environ 15.000 familles à travers 21 collectivités locales de la wilaya Khencela.

Le montant d'aide financière par famille, fixé à 6.000 dinars, sera envoyé aux familles nécessiteuses via leurs comptes courants postaux (CCP) durant les prochains jours, a fait savoir la même source, soulignant que la DAS avait, durant la semaine écoulée, transféré sa part d'aides financières en

plus de la liste des familles démunies aux communes de la wilaya qui se chargeront de verser ces aides financières dans les comptes des bénéficiaires.

La direction de l'action sociale (DAS) de Khencela avait lancé un appel aux bienfaiteurs, propriétaires des restaurants pour la prise en charge des jeûneurs nécessiteux durant le mois sacré, a-t-on encore indiqué relevant que la DAS œuvrera à accompagner les associations caritatives et les bienfaiteurs dans l'ouverture des restaurants de la rahma.

BORDJ BOU ARRERIDJ: Distribution prochaine de près de 1000 logements publics locatifs

Un quota de près de 1000 logements de type public locatif (LPL) sera distribué à Bordj Bou Arreridj «avant le mois de Ramadhan», a indiqué lundi, le chef de l'exécutif local, Bekkouche Benamor.

Ces quelque 1000 LPL font partie d'un quota total de 1760 unités devant être distribuées au chef-lieu de wilaya a précisé à l'APS le wali, soulignant que le reste du programme devra être

remis à leurs bénéficiaires «d'ici à un ou deux mois, dès le parachèvement des travaux d'aménagement extérieurs». M. Bekkouche Benamor a par ailleurs expliqué que «le retard dans la distribution de ces logements est dû au réexamen des dossiers par la commission de wilaya suite aux dépassements relevés lors de l'affichage de la liste préliminaire de leurs bénéficiaires». Il a ainsi expliqué que

la commission de wilaya a validé 120 recours sur les 7000 reçus et a aussi exclu près de 380 bénéficiaires et a transféré 22 dossiers vers la justice pour fausses déclarations.

Le chef de l'exécutif local s'est engagé à dédommager les exclus des listes supplémentaires de 2018 et 2017 en se basant sur les critères d'ancienneté et de la situation sociale.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Près de 2900 suspects interpellés en mars dernier

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont interpellé, mars dernier, près de 2900 suspects impliqués dans différentes affaires criminelles, a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication de ce corps.

Les services de la police judiciaire, relevant de la Sûreté d'Alger, ont traité, mars dernier, 2053 affaires ayant permis l'arrestation de 2867 suspects qui ont été présentés, par la suite, aux juridictions compétentes, a précisé le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, la Sûreté d'Alger a fait état, dans son communiqué, de l'arrestation de 824 individus impliqués dans 692 affaires et de la saisie de 96 kg de résine de cannabis, 9847 comprimés psychotropes, 46,97 g de cocaïne, 0,03 g d'héroïne et 39 bouteilles de solution hallucinogène.

Les mêmes services ont enregistré 388 affaires d'atteinte aux biens, plus de 600 affaires d'atteinte aux personnes, en sus de 21 affaires de délits, de crimes contre la famille et attentatoires aux mœurs.

Pour ce qui est des délits contre la chose publique, les services de la Sûreté d'Alger ont traité 185 affaires, outre 52 affaires relatives aux crimes économiques et financiers.

Les mêmes services ont traité 185 affaires de port d'armes prohibées ayant permis l'arrestation de 191 personnes qui ont été déférées



devant les juridictions compétentes. Les forces de police ont procédé à 219 opérations de contrôle d'activités commerciales, ayant abouti à l'exécution de 09 décisions de fermeture ordonnées par les autorités compétentes.

Pour ce qui est de la prévention routière, le nombre de contraventions enregistrées a atteint 5068, relève la même source, faisant état

du retrait de 1399 permis de conduire.

Les mêmes services ont enregistré, durant la même période, 80 accidents de circulation ayant fait 89 blessés et 03 morts.

Les services de la Sûreté d'Alger ont reçu 43.333 appels sur le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17, outre 1112 autres appels reçus sur le numéro 104.

ORAN:

Démantèlement de deux réseaux opérant en trafic national et international de drogue

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, dernièrement, deux opérations de démantèlement de deux réseaux national et international de trafic de stupéfiants, a-t-on appris lundi lors de la présentation des deux affaires au siège de la sûreté de wilaya.

Les deux opérations ont permis la saisie de 25 kg de kif traité et de 3.000 comprimés psychotropes de type Ecstasy, outre l'arrestation de 7 personnes âgées entre 20 et 50 ans dont une femme, a-t-on indiqué.

Suite à des investigations approfondies sur un réseau transfrontalier spécialisé en trafic de psychotropes à partir de l'Ouest du pays passant par Oran en direction de l'Est algérien, deux per-



sonnes ont été arrêtées à bord d'un véhicule où a été découvert, après une fouille, un sachet en plastique contenant 684 comprimés psychotropes.

En poursuivant l'enquête dans cette affaire, trois autres personnes ont été arrêtées à bord d'un autre véhicule. Sur ordre de la justice, une perqui-

sition au domicile d'un prévenu a permis de découvrir 2.232 comprimés psychotropes et une somme de revenus de cette activité en devises nationale et étrangère, des bijoux en or et des armes blanches. La deuxième affaire concerne un réseau national de trafic de kif traité où

25 kg de ce produit prohibé ont été saisis en plus d'une quantité de faux billets et d'une somme en dinars et en devises qui sont des recettes de cette activité criminelle, ainsi que 100 dirhams marocains. Cette opération a été menée par la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant du service de wilaya de la police judiciaire d'Oran où deux personnes dont une femme ont été arrêtées.

Les services de la sûreté de wilaya ont également arrêté trois dealers de psychotropes, des repris de justice âgés entre 36 et 38 ans. La perquisition du domicile de l'un d'eux a permis la saisie de 495 comprimés psychotrope, d'une somme d'argent, d'armes blanches, de deux bombes lacrymogènes, des épées et des sabres.

MORT DU PRÉSIDENT DU CLUB AMATEUR DE FOOTBALL: Arrestation et placement en détention préventive du prévenu

La brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Attatba (Tipaza) a procédé à l'arrestation du prévenu impliqué dans l'affaire de la mort du président du club amateur de football de la localité de Halloula (Attatba), survenue jeudi passé, a-t-on appris lundi des services de la Gendarmerie nationale.

Les faits de cette affaire remontent lorsque la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Attatba a reçu un appel télépho-

nique faisant état de la présence d'un corps sans vie d'une personne dans la soixantaine allongé au sol près d'une nouvelle cité en cours de réalisation à Halloula, commune de Attatba. Après intensification des investigations, il s'est avéré qu'un individu était en compagnie de la victime sur les lieux du crime.

Il s'agit d'un jeune homme âgé de 29 ans qui, par la suite, a été arrêté par la gendarmerie nationale. Condamné pour homicide volontaire, le prévenu a été présent devant le procureur de la République qui a ordonné son placement en détention préventive, ajoute la même source.

Connu dans les milieux sportifs sous le nom de «Chouch», le président de l'équipe de football amateur de la localité de Halloula, Ali Kihli Abderrahman a été retrouvé mort dans des circonstances «obscures» près du stade de proximité à la cité Kandouri Ali.

KHENCHELA: Saisie de 850 kg de produits de fabrication d'armes et de munitions

La brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Khencela a démantelé deux ateliers secrets de fabrication d'armes et de munitions, saisi 850 kg de produits de fabrication d'explosifs et arrêtés deux personnes dans la commune d'El Hamma, apprend-on lundi des services de la sûreté de wilaya. Agissant suite des informations relatives à la fabrication par un individu de cartouches et d'armes sans autorisation dans la commune d'El Hamma, les éléments de la brigade ont obtenu une autorisation de perquisition du domicile du concerné. Lors de la fouille, ils ont découvert des produits de fabrication de munitions et explosifs de plus de 8 quintals composés de poudre noire, de nitrate de potassium, de soufre et charbon en plus d'un appareil de broyage, des douilles de cartouches, une balance électronique et tenues utilisées par le mis en cause qui a été interpellé, a-t-on ajouté. La même source a assuré avoir aussi obtenu des informations sur une deuxième suspect qui serait en train de monter un atelier de fabrication de cartouches et armes sans autorisation.

RELIZANE: Suspension sous réserve du P/APC de Ramka poursuivi en jugement

La wali de Relizane, Nacéra Brahim, a suspendu lundi le président d'APC de Ramka (100 km à l'est de Relizane) qui fait l'objet d'un jugement prononcé à son encontre, a-t-on appris des services de la wilaya.

Le président d'APC de Ramka, Bouabdellah Kirani, a été suspendu sous réserve par décision signée par la wali suite à un jugement prononcé à son encontre. Le maire de la commune de Ramka suspendu est un élu du parti du Front de libération nationale (FLN).

SIDI BEL-ABBÈS: Nécessité de s'adapter aux nouveautés de prise en charge des enfants autistes

Les participants au deuxième colloque national sur l'insertion sociale des autistes, organisé lundi à Sidi Bel-Abbès, ont insisté sur la nécessité de s'adapter aux nouveautés et à l'évolution de la prise en charge des enfants autistes. Des universitaires, spécialistes et praticiens venus de différentes wilayas du pays ont appelé à s'adapter aux nouvelles méthodes de prise en charge des enfants autistes et des moyens proposés dans le monde pour aider cette frange à développer ses aptitudes et à améliorer sa situation sociale.

La présidente du colloque, professeur Waheb Mehdia a abordé, dans sa communication sur l'autisme et les troubles du comportement, les voies de prise en charge des autistes et leur insertion, soulignant que l'adaptation à l'évolution scientifique de prise en charge de l'autisme nécessite une coordination entre toutes les parties impliquées dans l'insertion sociale, scolaire, professionnelle et sanitaire de cette frange. Au passage, elle a mis l'accent sur l'importance d'accompagnement des parents d'enfants autistes pour leur assurer une prise en charge totale et les aider à s'intégrer et à développer leurs capacités. Boudiaf Nawal de l'université de M'silla a traité, dans sa communication, de l'intérêt accordé aux personnes aux besoins spécifiques notamment les autistes et de l'importance du programme d'éducation s'appuyant sur des moyens didactiques dont le récit et la vidéo comme modèle réussi dans le développement des compétences et du savoir-faire des autistes.

Dans ce cadre, elle a insisté sur le rôle de la société en œuvrant à développer les capacités de cette couche et à l'insérer dans la société en adéquation avec l'évolution scientifique et technologique dans le monde.

Cette rencontre, initiée par la faculté des sciences sociales et humaines de l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès, a vu la présence d'universitaires, de psychologues et de médecins résidents qui ont traité des moyens de prise en charge des enfants autistes et leur insertion dans la société.

ETATS-UNIS: L'épidémie de rougeole progresse aux Etats-Unis



La rougeole continue de progresser aux Etats-Unis, avec 555 cas selon les chiffres publiés lundi par les Centres de contrôle des maladies (CDC), avec deux foyers principaux à New York où les autorités ont pris des mesures contestées pour contraindre à la vaccination.

Ces chiffres, en progression de 20% sur la semaine dernière et publiés alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonçait un bond de 300% des cas de rougeole dans le monde au premier trimestre 2019, font de la flambée américaine actuelle la deuxième pire épidémie enregistrée depuis l'élimination officielle de la rougeole en 2000, sur fond de mouvement anti-vaccin grandissant.

Les deux gros foyers de la maladie, désormais signalée dans 20 Etats, sont localisés dans l'Etat de New York: selon de nouveaux chiffres dévoilés lundi après-midi, 329 cas ont été recensés dans la ville de New York même, sur une population de 8,5 millions d'habitants.

Et dans le comté de Rockland, dans la grande banlieue new-yorkaise, 186 cas avaient été confirmés lundi, pour quelque 300.000 habitants.

Si aucun mort n'a été à déplorer jusqu'ici aux Etats-Unis, contrairement à d'autres pays comme l'Ukraine, le comté de Rockland comme la mairie de New York ont déclaré l'état d'urgence sanitaire et pris des mesures extrêmes pour pousser le plus grand nombre à se faire vacciner, au grand dam des anti-vaccin.

La mairie de New York a ainsi ordonné le 9 avril la vaccination de toutes les personnes vivant ou travaillant dans quatre quartiers particulièrement touchés, situés à Williamsburg, au nord-ouest de Brooklyn, sous peine de poursuites pénales et d'une amende de 1.000 dollars. Preuve qu'elle prend les choses au sérieux, elle a annoncé lundi la fermeture d'une garderie qui ne voulait pas se plier à l'obligation de transmettre à la mairie ses données sur les vaccinations de ses enfants.

Quelque 23 écoles et garderies ont aussi reçu des avertissements pour ne pas avoir exclu des enfants non vaccinés, selon la mairie, qui s'attendait à voir le nombre de cas augmenter encore dans les prochaines semaines.

A Rockland, depuis fin mars, les autorités ont banni des lieux publics tout mineur non vacciné.

A New York comme à Rockland, la plupart des cas ont été enregistrés dans la population orthodoxe juive, même si les autorités religieuses s'efforcent de faire passer le message que rien dans la religion n'interdit la vaccination.

L'Etat de New York requiert une série de vaccinations pour intégrer le système scolaire mais la loi autorise des exemptions pour motifs religieux, désormais remises en cause.

Beaucoup de spécialistes estiment qu'elles servent de prétexte aux anti-vaccins.

Témoin de la vigueur du mouvement anti-vaccin, les mesures prises à New York et Rockland ont été rapidement attaquées en justice. Un juge de Rockland a accordé une injonction temporaire de la mesure de bannissement à des parents qui la jugeaient disproportionnée par rapport au danger.

Et à New York, cinq parents ont porté plainte lundi devant la Cour suprême de l'Etat contre l'ordre de vaccination de la mairie.

Ils affirment que les «preuves d'une épidémie dangereuse sont insuffisantes (...) pour justifier ces mesures extraordinaires, y compris la vaccination forcée», et réclament eux aussi une injonction temporaire contre cette ordonnance.

FRANCE:

La France pleure sa Dame de Paris, élan de solidarité pour la restaurer

La France, fille aînée de l'Eglise, pleure, «le cœur en cendres», sa cathédrale Notre-Dame de Paris, ravagée lundi par un incendie suscitant une vague d'émotion à travers le pays et un élan de solidarité en matière de dons pour sa reconstruction.

Alors que les Français attendaient, lundi soir, avec impatience le discours du président Emmanuel Macron suite à la clôture du débat national, un immense incendie a détruit une partie de ce monument, un chef d'œuvre de l'architecture gothique, dont le début de sa construction remonte au Moyen Âge.

Notre-Dame de Paris, qui reste le monument le plus visité de France avec 12 millions de visiteurs en 2017, est située dans le centre historique de Paris.

La cathédrale est mondialement connue grâce aussi au chef-d'œuvre de Victor Hugo, «Notre-Dame de Paris», roman maintes fois adapté au cinéma, notamment par les studios Disney, ou en comédie musicale.

Le président Macron a dû annuler son allocution pour se déplacer sur les lieux du drame.

Mardi, la vive et vague émotion chez les Français a été répercutée par la presse avec des unes exprimant la sidération, la tristesse et «la tragédie de Paris».

Certains titres ne sont empêchés d'établir le lien entre l'incendie de Notre-Dame de Paris et le discours que devait prononcer le président Macron pour annoncer des mesures d'apaisement suite à la crise des «gilets jaunes».

Le Républicain Lorrain a relevé que «les flammes de Notre-Dame ont réduit au silence un Président censé éteindre l'incendie social qui couvait dans son pays», alors que le quotidien catholique La Croix a estimé qu'«aucun enjeu politique ne pouvait résister au sentiment de consternation qui submer-



geait les esprits». Dès le feu éteint, les portes ouvertes de l'édifice montraient, selon les médias, une scène de désolation.

«En s'effondrant, le toit, la charpente et la flèche ont jonché l'intérieur de la cathédrale de monteaux de débris calcinés.

Les deux tours et la grande rosace en vitraux de la façade sud ont en revanche été épargnées par ce spectaculaire incendie» qui a mobilisé 400 pompiers pendant une quinzaine d'heures, ont rapporté des médias.

Mais l'ampleur du désastre a réveillé chez les Français un élan général de solidarité la reconstruction de ce monument emblématique, qui est là depuis 840 ans, afin qu'il renaisse de ses cendres.

Le gouvernement a prévu ce mardi une réunion pour préparer un «plan de reconstruction».

La mairie de Paris a débloqué 50 millions d'euros et a déjà accueilli plu-

sieurs œuvres sauvées des flammes. La maire, Anne Hidalgo, compte organiser «une grande conférence internationale des donateurs», avec «des mécènes du monde entier afin de lever les fonds nécessaires à la restauration».

Pendant que l'incendie ravageait la cathédrale, la famille Pinault, parmi les 500 plus grandes fortunes de France, a promis 100 millions d'euros, alors que le groupe LVMH (groupe Louis Vuitton) et la famille Arnault (détitrice du groupe) ont décidé de donner 200 millions d'euros.

Pour sa part, la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, va allouer 10 millions d'euros comme «aide d'urgence pour aider l'archevêché à faire les premiers travaux».

Lundi soir, le président Macron a annoncé qu'une souscription nationale serait lancée et le ministre de la Culture, Franck Riester, a annoncé mardi pour sa part qu'il n'excluait

pas un dispositif «spécifique» de collecte de dons pour reconstruire la cathédrale.

Dans cet élan de solidarité, plusieurs entreprises ont déclaré venir en soutien, dont l'homme d'affaires milliardaire Marc Ladreit de Lacharrière, qui contrôle la société d'investissement Fimalac, qui a annoncé vouloir participer avec un montant de 10 millions d'euros ou le géant informatique français CapGemini qui s'est dit prêt à verser un million d'euros pour contribuer à la reconstruction de la cathédrale.

De son côté, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) «se tient à la disposition des pouvoirs publics pour mobiliser son réseau national d'artisans», proposant de soutenir la «recherche de moyens financiers» et mobilisant «tous les talents présents dans de très nombreux corps de métiers».

CYCLONE IDAI:

1,6 million d'enfants ont encore besoin d'aide

Au moins 1,6 million d'enfants ont besoin d'une aide d'urgence - en matière de santé, de nutrition, de protection, d'éducation, d'eau et d'assainissement - un mois après que le cyclone Idai a ravagé des régions du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe, a déclaré lundi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

«Toute interruption prolongée de l'accès aux services essentiels pourrait entraîner des épidémies et des pics de malnutrition, auxquels les enfants sont particulièrement vulnérables», a averti l'UNICEF dans un communiqué. Les besoins humanitaires restent énormes, selon l'UNICEF. Au

Mozambique 1 million d'enfants ont besoin d'aide, plus de 443.000 au Malawi et 130.000 au Zimbabwe. «Le chemin de relèvement sera long. Il est impératif que les partenaires humanitaires soient présents à chaque étape

du processus. Nous devons aider les enfants et les familles à survivre et à se remettre sur pied», a affirmé la directrice exécutive de l'UNICEF, Henrietta Fore.

Depuis le passage du cyclone, le Mozambique a déjà enregistré 4.600 cas de choléra et quelques 7.500 cas de paludisme, a signalé l'agence onusienne. L'accès aux services pour les plus de 130.000 enfants qui sont toujours déplacés à la suite du cyclone, préoccupe particulièrement l'UNICEF. La plupart d'entre eux se trouvent au Mozambique et au Malawi.

Rien qu'au Mozambique, plus de 200.000 maisons ont été détruites par la tempête. «Les enfants qui vivent dans des abris surpeuplés ou loin de chez eux risquent d'être malades, exploités et maltraités», a déclaré Henrietta Fore, qui a visité Beira immédiatement après le passage du cyclone. Dans les trois pays, les eaux de

cruie ont largement reculé et certaines familles touchées ont commencé à rentrer chez elles.

Pourtant, des milliers de personnes restent dans des camps d'évacuation parce que leurs maisons ont été endommagées ou détruites.

La sécurité alimentaire est également un problème majeur car la tempête a frappé quelques semaines avant la récolte et détruit les récoltes.

L'UNICEF et ses partenaires continuent de répondre aux besoins humanitaires urgents des enfants et des familles.

L'UNICEF a fourni des informations essentielles à plus de 60.000 personnes pour prévenir les maladies d'origine hydrique et, à partir du 15 avril, lancera une campagne de vaccination contre le choléra en partenariat avec les autorités zimbabwéennes et l'OMS, pour protéger plus de 480.000 personnes.

APS

SELON UNE ÉTUDE: De la prairie et moins d'élevage intensif pour nourrir l'Europe en 2050

En adoptant une agriculture agroécologique basée sur la suppression des intrants chimiques, la baisse de l'élevage intensif, et une augmentation des prairies et de l'élevage extensif, l'Europe parviendrait à nourrir «durablement» ses 530 millions d'habitants en 2050, conclut une étude publiée hier.

Cette étude réalisée par l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), adossé à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris, souligne que pour nourrir plus d'habitants de façon plus équilibrée, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole de 40% par rapport à 2010, il faudrait que l'agriculture européenne produise «mieux avec moins». Elle prévoit notamment une baisse de 10% à 50% des rendements agricoles moyens actuels selon les cultures. Le modèle dégagé par l'IDDRi tente de mixer les contraintes climatiques, les enjeux de la production agricole et agroalimentaire, et les préconisations de santé publique internationales.

Les deux chercheurs, Xavier Poux et Pierre-Marie Aubert, admettent néanmoins qu'ils n'ont pas encore étudié la viabilité économique du système pour les agriculteurs et les conséquences pour leur pérennité. L'étude reconnaît que l'agriculture européenne a amélioré son efficience en termes de gaz à effet de serre (-20% entre 1990 et 2015), mais souligne que le système, basé sur un usage massif d'intrants chimiques (pesticides et fertilisants de synthèse) n'est «pas durable» en face notamment de l'érosion «alarmante» de la biodiversité qu'il a contribué à générer. L'agriculture européenne peut respecter les objectifs fixés par les négociations internationales sur le climat, tout en réorientant le régime



alimentaire actuel des populations «trop riche et déséquilibré» contribuant à l'accroissement de nombreuses affections (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires...), souligne le document.

«Si l'on produit beaucoup en Europe, on mange également trop et de manière déséquilibrée par rapport aux recommandations nutritionnelles de l'autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le passage à une «agriculture sans intrants chimiques et comportant une fraction importante de prairies permanentes extensives et autres infrastructures agroécologiques (haies, arbres...) permet d'envisager de front la reconquête de la

biodiversité, celle de la qualité des ressources naturelles, et une baisse des émissions» ajoute l'étude.

La réduction de l'élevage intensif porterait surtout sur les familles de «grénivores» nourris aux céréales, comme les porcs et les volailles, ce qui permettrait à l'Europe de «cesser d'importer plus de 40 millions de tonnes de soja» par an, et ainsi de réduire la pression sur la déforestation, en Amérique du sud notamment.

Malgré la réduction des rendements, l'Europe agroécologique dégagerait un excédent de production non consommé qui pourrait être valorisé à l'exportation grâce à sa qualité (20% de la production laitière) et sur le vin, précise l'étude.

GRANDE-BRETAGNE/BLOCAGES ÉCOLOGIQUES : Plus de 100 personnes arrêtées à Londres

Un total de 113 personnes ont été arrêtées à Londres, a annoncé mardi la police londonienne au lendemain de la première journée de blocages organisés par le mouvement «Extinction Rebellion» qui réclame un «état d'urgence écologique». Plusieurs milliers de personnes ont bloqué cinq lieux emblématiques de la capitale (Marble Arch, Oxford Circus, Waterloo Bridge, Parliament Square et Piccadilly Circus). Dans la nuit de lundi à mardi, des manifestants ont continué

d'occuper quatre sites

Royal Dutch Shell. Selon le porte-parole d'Extinction Rebellion, James Fox, les arrestations ont «majoritairement» eu lieu sur le pont de Waterloo, où des manifestants «se sont attachés à des véhicules, entre eux», notamment avec des cadenas en U à vélos.

«On va continuer d'occuper les lieux jusqu'à ce que le gouvernement nous écoute», a affirmé mardi M. Fox. «Beaucoup d'entre nous sont prêts à sacrifier leur liberté pour cette cause». «Extinction Rebellion» revendique au

Royaume-Uni, la proclamation d'un «état d'urgence climatique et écologique», l'élaboration d'un plan d'actions pour «réduire à zéro» les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2025, et la création d'une «assemblée citoyenne» sur les questions de justice climatique. Né au Royaume-Uni, le mouvement qui a entamé lundi une semaine de protestations, a annoncé, dans le cadre de sa «révolution internationale», des mobilisations dans 80 villes de 33 pays jusqu'au 22 avril.

TUNISIE: L'intérieur met en garde contre le jeu «Momo Challenge» semblable au jeu «Blue Whale»

Le ministère tunisien de l'Intérieur a mis en garde contre l'apparition d'un jeu sur Internet destiné aux enfants et mineurs, «Momo Challenge», semblable au jeu «Blue Whale», qui constitue une menace pour cette catégorie d'âge, «pouvant provoquer la dépression et pousser l'enfant au suicide».

Dans un communiqué repris par l'agence TAP, le ministère de l'Intérieur a indiqué lundi que le jeu «Momo challenge», «véhicule une image terrible grâce à l'application

de la messagerie instantanée WhatsApp». L'image ajoute le communiqué, «est accompagnée d'un message effrayant destiné à certains utilisateurs de cette application, les menaçant de savoir beaucoup d'informations à leur sujet et de pouvoir les faire disparaître, ce qui terrifie de nombreux utilisateurs, surtout les enfants». L'avertissement du ministère de l'Intérieur fait suite à de «nouveaux phénomènes criminels apparus dans le cyberspace. Le «blue whale challenge», ou «défi

de la baleine bleue», une application téléchargeable sur Play Store, est un jeu morbide devenu viral sur les réseaux sociaux.

Lancé en 2015 par des utilisateurs anonymes sur un réseau social russe, avec plus de 410 millions d'utilisateurs enregistrés, le jeu de la baleine bleue comporte cinquante défis envoyés aux joueurs depuis de faux comptes, dont celui de ne rien dire à personne et de toujours «remplir la mission quelle qu'elle soit».

CANADA: 4 morts par balle, un suspect interpellé

Quatre personnes ont été tuées par balle lundi en trois endroits différents de la petite ville de Penticton (ouest du Canada) et un suspect a été placé en garde à vue, a annoncé la police fédérale qui parle d'un «incident ciblé».

«Nous avons établi que quatre personnes sont mortes en trois endroits situés dans un rayon de quatre kilomètres» dans cette ville de Colombie-Britannique, a précisé le commissaire Ted De Jager lors d'un point presse.

Un homme de 60 ans s'est présenté spontanément dans un commissariat de la ville après que la police eut été appelée pour les deux premiers meurtres, lundi en fin de matinée.

Le suspect a été placé en garde à vue, selon le responsable. Les enquêteurs ont ensuite découvert les corps de deux autres victimes lors de recherches dans la banlieue de Penticton, une ville d'environ 30.000 habitants. Les motivations de ces meurtres présumés n'étaient pas connues lundi en fin de soirée. Les victimes et le suspect se connaissaient tous, selon plusieurs médias. «Nous avons pu établir qu'il s'agissait d'un incident ciblé», a commenté le commissaire De Jager, sans plus de précisions.

INDE: 3 morts et 40 blessés suite à des orages au nord-est du pays

Trois (3) femmes ont été tuées et plus de quarante (40) personnes ont été blessées dont trente (30) élèves suite à des orages qui ont frappé lundi l'Etat de Manipur, dans le nord-est de l'Inde, ont annoncé les autorités locales. «Deux (2) femmes ont péri après l'effondrement d'une maison dans le district de Churachandpur, tandis qu'une autre femme a été tuée dans l'effondrement du toit d'un magasin dans le district de Kakching», ont précisé des sources policières.

«Trente (30) élèves ont également été blessés dans l'effondrement d'un bâtiment scolaire à Kwakta, dans le district de Bishnupur», a indiqué un responsable de la police, ajoutant que les blessés ont été évacués vers l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires.

Des arbres ont été déracinés et des poteaux électriques arrachés par la force des vents accompagnant ces orages ayant également causé des dégâts aux édifices dans plusieurs districts et villes de l'Etat de Manipur.

GUINÉE: Le gouvernement lance une opération de recensement des enfants pour contrer l'épidémie de rougeole

Le gouvernement guinéen en partenariat avec les partenaires techniques sanitaires a lancé une campagne de recensement de tous les enfants de moins de cinq ans, pour contrer et stopper l'évolution récurrente de l'épidémie de rougeole en Guinée, ont rapporté des médias locaux.

Ce recensement permettra à la Guinée et ses partenaires de connaître le statut vaccinal des enfants qui échappent le plus souvent aux différentes campagnes de vaccination lancées antérieurement dans le pays.

Ce qui réduira les risques liés à la propagation de la maladie, surtout dans les zones épidémiques à haut risque. Avec l'établissement du statut vaccinal des enfants, le gouvernement procèdera à la planification des campagnes de vaccination de rattrapage dans les localités les plus vulnérables et souvent très difficiles à toucher par des agents vaccinateurs. Pour ce faire, une zone pilote a été choisie dans la préfecture de Forécariah, située à plus de 150 km au sud-ouest de Conakry, vers la frontière serre lénnoise. Dans cette zone pilote, plus de 24 cas confirmés de rougeole ont été enregistrés pour le compte de cette année.

La stratégie sanitaire conçue autour du slogan «rougeole ça suffit, vaccinons nos enfants», vise à rehausser la courbe vaccinale contre la rougeole de 55% à 95 % dans le pays.

BÉBÉ : DONNER DU LAIT DE VACHE NUIRAIT À LA SOCIABILITÉ FUTURE

Les bébés nourris avant l'âge d'un an avec du lait de vache pourraient souffrir de problèmes de sociabilité et de langage, met en garde une nouvelle étude.

Le lait de vache nuit-il au développement de bébé ? Le débat est lancé après la publication d'une étude sur le sujet dans la revue scientifique Journal International of Medicine. Il est admis que le lait de vache ne doit pas être intégré dans l'alimentation infantile avant l'âge d'un an. Jusqu'ici les raisons invoquées concernaient le risque de surpoids et de troubles digestifs liés à la richesse en protéines de cet aliment. Sans compter le risque de carence en fer qui peut entraîner une anémie et perturber le bon développement psychomoteur de l'enfant.

Une nouvelle publication met en garde contre un dan-

ger moins connu lié au lait de vache chez les bébés de moins d'un an. Les chercheurs d'Indianapolis aux Etats-Unis pensent qu'il pourrait nuire aux facultés de langage et de sociabilité de l'enfant plus tard.

Pour en arriver à ce constat, les auteurs de l'étude ont distribué des questionnaires aux parents de 7 110 bébés présents dans des centres de consultations médicales. Il leur a été demandé de renseigner des données socio-économiques mais aussi des précisions sur la santé et l'alimentation des petits. Le développement du bébé a été parallèlement pris en compte

sur la base de certains paramètres : comportement social et adaptatif, langage, sociabilité, motricité.

De leurs observations, les auteurs concluent : "chez les bouteurs précoce de lait de vache, le taux des défauts d'acquisition était significativement augmenté en ce qui concerne la sociabilisation et, en cas de régime carencé en fer, cette augmentation était notable pour la sociabilisation et pour le langage."

Si ces résultats restent à être confirmés par d'autres travaux, ils renforcent la conviction que rien ne peut remplacer les laits maternisés avant l'âge d'un an.



LES PETITS POTS TROP PAUVRES EN NUTRIMENTS

Les aliments prêts-à-consommer pour bébés seraient moins intéressants nutritionnellement que les "faits maison", selon une étude écossaise.

Les compotes et purées maison n'ont rien à envier aux plats préparés vendus dans les rayons alimentaires pour bébés. C'est ce qu'affirme une étude de l'université de Glasgow en Ecosse. Les chercheurs ont comparé en 2010 et 2011 l'apport nutritionnel mentionné sur différents aliments pour bébés vendus au Royaume-Uni avec la version équivalente cuisinée maison.

En tout 462 produits dont 364 prêts à l'emploi des marques Heinz, Cow & Gate, Hipp Bio, Boots, Ella's Kitchen et Organix ont été analysés. 44% des plats préparés étaient destinés aux enfants de 4 mois et plus.

L'apport énergétique, les protéines, les glucides, les matières grasses, le sucre, le sel, le fer et le



calcium ont été pris en compte par les chercheurs. Les résultats, publiés dans Archives of Disease in Childhood, montrent qu'un plat préparé salé contient deux fois moins de protéines et de nutriments qu'un fait-maison. Autrement dit, pour avoir l'équivalent en nutriments d'un pot de 50g maison, un bébé devrait manger 100g de plat déjà préparé.

Du côté des aliments sucrés, les prêts-à-consommer s'en sortent mieux que les salés puisque le calcium et le fer sont présents en quantité comparable aux aliments maison. En revanche, le tout préparé apporterait trop de sucre et pas assez de protéines.

Pareil que le lait maternel

Préparer soi-même les repas de bébé garantit une alimentation plus diversifiée pour bébe que les plats industriels, concluent les chercheurs. "La plupart des pro-

duits prêts-à-consommer ont la même valeur énergétique que le lait maternel, et sont généralement beaucoup moins riches en nutriments que les faits maison", résume le professeur Charlotte Wright, interrogé par Skynews. "Les mères pensent qu'en choisissant des plats préparés, elles donnent quelque chose de différent et de plus nourrissant que le lait maternel, mais en réalité c'est la même chose, et avant l'âge de six mois, le lait maternel est tout à fait suffisant".

En réaction à cette étude, le Secteur français des Aliments de l'Enfance, syndicat du secteur, a souligné rappelé que les petits pots constituent "une offre de qualité en toute sécurité pour accompagner les bébés". Avant d'être mis sur le marché, un petit potest soumis à "165 contrôles" de qualité et que "l'emploi des colorants, conservateurs et colorants est interdit".

L'ALLAITEMENT PROTÉGERAIT LES PRÉMATURÉS D'UNE MALADIE INTESTINALE GRAVE

Allaiter un bébé prématuré pourrait le protéger d'une maladie intestinale potentiellement mortelle, l'entérocolite nécrosante. Telle est la conclusion de scientifiques américains.

Les nouveaux-nés prématurés peuvent souffrir d'entérocolite nécrosante, une maladie qui se caractérise par une destruction des tissus et des cellules de l'intestin (nécrose) pouvant entraîner le décès.

La cause de l'entérocolite nécrosante : une protéine défaillante

Une équipe de chercheurs de l'Université John-Hopkins de Baltimore (Etats-Unis) s'est penchée sur cette maladie et en a trouvé la cause : la défaillance d'une protéine (TLR4), censée réguler la réponse immunitaire face aux bactéries. Chez le

prématuré, lorsqu'il est confronté à des bactéries, la protéine interrompt l'apport en oxygène des intestins et entraîne la destruction des tissus.

Le lait maternel, une clé dans le traitement de l'entérocolite nécrosante

Selon les conclusions de leur étude parue le 22 avril 2015 dans la revue *Mucosal Immunology*, la pathologie pourrait être prévenue grâce à l'allaitement. Riche en facteur de croissance épithéliale, le lait maternel bloquerait en effet l'action de la protéine TLR4.

Lors de leurs expériences sur des souris prématurées, les scientifiques ont exposé les cellules intestinales immatures à des bactéries qui déclenchent une entérocolite nécrosante. Résultat : les rongeurs ayant reçu du lait maternel

présentaient des niveaux de TLR4 moindres et un risque inférieur de développer la maladie.

Guerir la maladie intestinale grâce à l'allaitement ?

Autre découverte : le lait maternel permettrait de réduire l'intensité des symptômes de l'entérocolite nécrosante chez les bébés atteints. "L'EGF évite les cellules intestinales de mourir et restaure la croissance cellulaire qui se favorise la guérison des intestins", conclut le Dr Misty Good, co-auteur de l'étude.

Pris en traitement préventif, le lait maternel pourrait éviter aux bébés prématurés de contracter cette maladie mais également à des patients malades de guérir plus rapidement.

ANTI-ÂGE : LE RÉGIME OKINAWA



Les régimes, où plutôt la ré-éducation alimentaire, peuvent être avoir un impact positif sur le vieillissement de nos organes. La preuve avec le régime Okinawa, du moins à l'origine, mais qui l'ont surpassé de plusieurs centaines d'années.

L'archipel d'Okinawa, au Japon, est l'endroit où l'on vit le plus longtemps mais aussi le mieux. Outre le terrain géologique, l'alimentation serait en grande partie à l'origine de cette longue et bonne santé. Des aliments faiblement caloriques (fruits et légumes, céréales complètes, légumes secs, soja), des épices, des herbes, du thé vert, beaucoup de poisson, peu de viande, de produits laitiers, de préférences de sel et de produits transformés... Telle sont les grandes lignes de ce mode alimentaire qui se caractérise également par certains principes hygiénico-diététiques : manger varié, choisir des aliments frais, associer du cru et du cuit, porter une attention aux couleurs dans l'assiette, favoriser les cuissons douces, sortir de table sans être rassasié... Le régime Okinawa est intéressant puisqu'il incite à aller vers une alimentation frugale et constituée d'aliments de saison. Une piste à explorer pour souligner la problématique de l'obésité dans nos sociétés d'abondance », estime la nutritionniste Florence Piaget.

Le régime Okinawa n'est pas le seul mode alimentaire traditionnel à être reconnu pour ses vertus santé. Beaucoup plus près de nous, le régime méditerranéen (ou crétois) a fait ses preuves en matière de prévention des maladies cardiaques, cancéreuses et déclinent continûment plus favorable. Cependant cette fois, le régime nordique tire lui aussi son épingle du jeu en matière de prévention anti-âge. Or, ces trois régimes ont de nombreux dénominateurs communs, et c'est sans doute dans ces similitudes qu'il faut chercher le secret du bien-vieillir :

- Un apport calorique raisonnable
- Un bon équilibre oméga 3-oméga 6
- Beaucoeur d'antioxydants
- Des protéines maigres
- Un apport élevé en fibres
- De la vitamine D (via l'alimentation ou le soleil)
- Pas ou presque peu d'aliments transformés
- De la convivialité.

ÉDUCATION : LES BÉBÉS, DÉJÀ ACCROS AUX ÉCRANS ?

À l'âge de 6 mois, un tiers des bébés savent déjà utiliser un smartphone ou une tablette. Des chiffres qui inquiètent les professionnels.

Ce sont des chiffres qui font froid dans le dos. Pourtant, selon une récente étude de l'American Academy of Pediatrics (présentée à la réunion annuelle des Pediatric Academic Societies qui s'est déroulée à San Diego, États-Unis, ce 25 avril 2015), les bébés sont de plus en plus accros aux écrans...

Vers l'âge de 6 mois (c'est-à-dire avant même d'apprendre à marcher ou à parler...), un tiers des bébés savent déjà utiliser le smartphone ou la tablette de leurs parents. À un an, un bébé sur sept passe au moins une heure par jour devant un écran. Et au même âge, 15 % des enfants ont déjà utilisé une appli sur smartphone, et 12 % ont déjà joué à un jeu vidéo... Pour en arriver à ces résultats, les chercheurs ont interrogé 370 parents américains qui avaient un enfant âgé de 6 mois à 4 ans.

Baby-sitter numérique

Loin de participer à leur développement, les écrans ont plutôt une mauvaise influence sur nos enfants : agressivité, obésité, troubles du sommeil, difficultés scolaires... Rien de bon, donc !

Pourtant, les parents semblent utiliser tablettes, smartphones, TVs et ordinateurs comme des baby-sitters 2.0. En effet, d'après l'étude de l'American Academy of Pediatrics, la majorité des parents interrogés (75 %) laissent leurs enfants devant un écran pendant qu'ils font le ménage (histoire de passer l'aspi tranquillement...), 60 % pendant qu'ils font les courses (et donc, éviter les caprices au rayon jouets), tandis que 65 % d'entre eux utilisent leurs outils multimédia pour calmer leur bébé, et même 29 % pour l'endormir !



FIV : UN TEST POUR CONNAÎTRE LE MOMENT IDÉAL

Dans un cas sur cinq les fécondations in vitro (FIV) échouent en raison d'une erreur de timing. Des chercheurs espagnols ont mis au point un test pour calculer le moment idéal d'implantation de l'embryon dans l'utérus.

Connaitre le bon moment pour faire une Fécondation in vitro (FIV) est essentiel car il conditionne la réussite de la FIV et la chance d'avoir un bébé. Aujourd'hui les médecins calculent la fenêtre de tir pour la FIV entre le 20^e et 22^e jour de chaque cycle menstrual. L'endomètre, la paroi interne de l'utérus, est en principe prêt à accueillir l'embryon 4 à 5 jours après l'ovulation du 14^e jour. C'est ce qu'on appelle la fenêtre d'implantation. Mais la nature n'est pas une science exacte et dans un cas sur cinq, les FIV échouent en raison d'un manque de synchronisation avec cette fameuse fenêtre d'implantation.

Pour remédier à cela, le Dr Carlos Simon, responsable des ins-

titut valencien d'infertilité et du laboratoire espagnol Igenomix, a conçu un test capable de déterminer précisément le moment le plus propice à la FIV. Son test, baptisé Era (Endometrial Receptivity Area) a été présenté lors d'un congrès international sur l'infertilité (Alacante, Espagne) le 23 avril dernier.

Era est personnalisable et s'adapte à chaque future mère. Il repose sur une biopsie de l'endomètre un mois avant la date prévue d'implantation de l'embryon. Au cours de cette analyse, 238 gènes sont scrupuleusement étudiés sur cette portion de muqueuse utérine. L'objectif : évaluer la réceptivité de l'utérus et ajuster en fonction la date de la FIV.

Un test proposé en cas d'échecs répétés de la FIV

Ce test ne s'adressera qu'aux femmes candidates à la FIV qui ont connu des échecs répétés moyennant 700 euros. Non remboursé, cette technique



n'est proposée que dans certains centres spécialisés. Les femmes qui n'auront pas accès à ce test devraient pouvoir se tourner vers une autre méthode moins coûteuse.

Le laboratoire Igenomix collabore avec MerckSerono sur un test moins invasif que la biopsie qui consiste en une analyse des sécrétions utérines obtenues par aspiration.

BENIN:

Elections législatives le 28 avril au Bénin

Les Béninois sont attendus aux urnes le 28 avril pour des élections législatives auxquelles l'opposition ne participera pas, une première depuis trente ans.

Sur les sept partis politiques en lice pour les législatives, seuls deux partis apparentés au pouvoir en place ont finalement été autorisés par la Commission électorale à présenter leurs listes.

Aucun de l'opposition.

«C'est la première fois que les partis politiques de l'opposition ne participeront pas aux législatives, depuis l'ère du renouveau démocratique en 1991» après des décennies de régime communiste sous Mathieu Kérékou, rappelle Steve Kpton, juriste et analyste politique.

Il y a cinq ans, pour le même scrutin, vingt listes avaient été présentées aux électeurs pour choisir les 83 députés du parlement.

Mais, cette année, le parlement a voté un nouveau code électoral et une nouvelle charte politique sur une proposition des députés du parti au pouvoir. Leur mise en application a écarté la participation des partis de l'opposition, qui n'ont pas réussi à remplir tous les documents administratifs à temps. «Le Bénin ne permettra pas que l'on désigne 83 députés privés du chef de l'Etat au parlement», s'est aussitôt indigné Eric Houndété, vice-président du Parlement, un des leaders de la coalition politique opposée au pouvoir en place. Mais l'opposition n'a pas été autorisée à manifester et les mouvements de protestation ont été empêchés par les forces de l'ordre. Le président Patrice Talon, élu en avril 2016, a appelé au calme, dans une émission télévisée, diffusé début avril et retransmis sur les réseaux sociaux pour marquer le lancement de la campagne électorale.

«J'ai noté qu'au Bénin il y a plus de 250 partis politiques, chacun de ces partis regroupe des dizaines de mouvements politiques, des leaders politiques», a regretté le chef de l'Etat justifiant ainsi la réforme du code électoral.

Patrice Talon souhaiterait voir «une troisième et une quatrième force politique» au Bénin, de l'envergure des deux partis issus de son camp en lice pour les élections législatives: le Bloc républicain et de l'Union progressiste.

Pour la société civile, le nouveau code électoral marque pourtant un important «recul démocratique». «Une élection ne peut être démocratique que lorsqu'elle met en compétition des forces politiques favorables au pouvoir et les forces politiques opposées au pouvoir», s'est insurgé Social Watch Bénin, dans un communiqué.

Cet important regroupement d'organisations de la société civile, très actif dans le pays, a ainsi décidé de «suspendre sa participation aux activités (...) liées aux élections législatives dans les conditions actuelles».

D'autres organisations comme «SOS élections crédibles» ont pris la même résolution.

SOUDAN:

Le Koweït appelle à la sécurité et à la stabilité au Soudan

Le gouvernement koweïtien a appelé à la sécurité et à la stabilité au Soudan, théâtre de troubles depuis la destitution par l'armée du président Omar al-Bachir et la mise en place d'un «conseil militaire de transition». Selon l'agence de presse Kuna, le gouvernement koweïtien a déclaré lundi dans un communiqué, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre par intérim et ministre de la Défense, Cheikh Nasser Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, qu'il espérait que les mesures prises par le pouvoir militaire en place répondraient aux aspirations «légitimes» du peuple soudanais.

Il a exhorté le peuple soudanais à «avoir à l'esprit l'intérêt du pays pour préserver l'unité, la souveraineté et l'indépendance du Soudan», a indiqué le communiqué.

L'armée soudanaise a destitué Omar al-Bachir le 11 avril, après quatre mois de manifestations à l'échelle nationale contre son règne de trois décennies.

LIBYE:

Au moins 174 morts depuis le lancement des agressions sur 2

Au moins 174 personnes ont été tuées et 758 blessées, dont des civils, depuis le lancement le 4 avril par les troupes armées de Khalifa Haftar des agressions sur Tripoli, selon un nouveau bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Un précédent bilan donné la veille par la même source faisait état de 147 morts et 614 blessés.

A Genève, le porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, a précisé qu'au moins 14 civils avaient été tués et 36 blessés dans les combats.

Par ailleurs, l'organisation a indiqué avoir mobilisé de nouvelles équipes de chirurgiens pour venir en aide aux hôpitaux accueillant les nombreux blessés aux urgences et traumatologie. Les hostilités militaires menées par Khalifa Haftar contre la capitale libyenne où siège le Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale sont unanimement rejetées et condamnées par la communauté internationale ainsi que par les Libyens qui sont sortis manifester en masse vendredi pour dénoncer une tuerie et une destruction orchestrée contre le peuple libyen.

Les combats ont fait plus de 18.000 déplacés, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (Hcr) a indiqué lundi, avoir délivré du matériel médical d'urgence au ministère de la Santé pour venir en aide aux victimes, dans les zones les plus touchées, à Ain Zara et Gash ben Ghachir, au sud de la capitale. «Alors que la situation sur le terrain se détériore et que le



nombre de victimes augmente, les infrastructures sanitaires se trouvent face à un besoin critique d'aide», a-t-il ajouté. Les combats se sont intensifiés entre les troupes armées de Khalifa Haftar qui tentent d'avancer depuis plus d'une semaine vers la capitale libyenne, et celles du GNA basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale, malgré les appels de cette dernière à l'arrêt des hostilités.

Vendredi dernier, des manifestations pacifiques ont été organisées notamment à Tripoli et Misrata, drainant des

foules imposantes ayant rejeté à l'unanimité la «guerre contre la capitale» ainsi que «le coup d'Etat contre les autorités civiles du pays».

«Haftar est un criminel de guerre», «Non à la militarisation du pouvoir», «Non au remplacement d'un dictateur par un autre», «Tous ensemble derrière le gouvernement d'union national», «Non au pouvoir des militaires», «Oui pour une Libye, Etat civil», pouvait-on notamment lire sur les banderoles brandies à l'occasion par les manifestants.

SOUDAN:

Nouvelle manifestation devant le QG de l'armée

Les manifestants ont réaffirmé mardi leur détermination à poursuivre leur mouvement de contestation contre le pouvoir militaire en place

siège de l'armée à Khartoum.

La veille, l'Association des professionnels soudanais (spa), fer de lance de la contestation qui secoue le pays depuis le 19 décembre, avait demandé pour la première fois que le Conseil militaire de transition soit dissout et remplacé par un conseil civil comprenant aussi des représentants de l'armée.

Elle en a fait une condition à une éventuelle participation à un futur gouvernement de transition. La spa a durci le ton lundi après avoir dénoncé

une tentative de dispersion du sit-in qui se tient depuis le 6 avril devant le siège de l'armée à Khartoum, sans en identifier les auteurs. Mardi,

des milliers de personnes ont répondu à l'appel de cette association à protéger la «révolution» et ont afflué devant le QG militaire avec un message clair: la destitution jeudi par l'armée du président Omar al-Bachir et les promesses du Conseil militaire d'instaurer un gouvernement civil, sans donner aucun calendrier, ne suffisent

pas. Sur le plan internationale, l'Union africaine a menacé lundi de suspendre le Soudan de l'organisation continentale si l'armée ne quitte pas le pouvoir au profit d'une «autorité politique civile» d'ici 15 jours. Plusieurs pays occidentaux ont aussi appelé les autorités en place à ne pas faire usage de la violence pour disperser les manifestations.

Au moins 65 personnes sont mortes depuis le début de la contestation, selon un bilan officiel.

HIRAK DU RIF (MAROC):

Des associations dénoncent la «répression aveugle» du Makhzen

Un collectif de 70 associations et syndicats a dénoncé dans une tribune publiée mardi par L'Humanité la «répression aveugle» du Makhzen suite à la confirmation vendredi des peines à l'encontre des militants du Hirak du Rif.

Dans la nuit du vendredi, 5 avril 2019, le verdict en appel du procès des militants du Hirak du Rif a confirmé des peines, allant jusqu'à vingt ans de prison ferme contre des militants du mouvement populaire qui se sont soulevés dans la région du Rif au Maroc.

«Alors que les militants jugés ont porté pacifiquement durant des mois des revendications sociales, économiques, culturelles et politiques les plus élémentaires (droit à la dignité, à la santé, à la reconnaissance effective de la langue amazigh, au désenclavement de la région du Rif), la réponse du Makhzen marocain a été, comme à son habitude, la répression aveugle et la militarisation renforcée du Rif», a noté le collectif formé d'associations



maghrébines (Algérie, Maroc et Tunisie) et européennes, dont la plupart est française.

Pour ces ONG, le jugement «démente pour la énième fois l'absence d'un

Etat de droit et d'une justice sociale et démocratique», ajoutant que le combat des Marocains «s'inscrit aussi en résonance avec les luttes pacifiques menées dans l'ensemble de l'espace maghrébin, en particulier celle du peuple algérien, pour un Maghreb des peuples pluriel, de la dignité, de la démocratie et de la solidarité».

Les signataires du texte appellent, à cet effet, l'ensemble des démocrates, des femmes et des hommes éprius de justice à «exprimer leur indignation face à ce déni de justice», exprimant sa «totale solidarité» avec le combat des prisonniers du Hirak et leurs familles «pour la dignité, la justice sociale et la démocratie».

Le collectif déclare soutenir «toutes initiatives pacifiques pour la libération immédiate des prisonniers du Hirak du Rif, des prisonniers des autres mouvements sociaux et des prisonniers politiques et d'opinion au Maroc».

FORUM RUSSIE-MONDE ARABE : Lavrov souligne l'importance des efforts conjoints pour éradiquer le terrorisme

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé mardi que «les efforts conjoints de la Russie et des Etats arabes sont essentiels pour éliminer le terrorisme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que pour y instaurer la paix et la sécurité», ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant lors d'une réunion ministérielle du Forum Russie-Monde Arabe, à Moscou, le chef de la diplomatie russe a souligné que cette conférence est un exemple frappant du développement dynamique des liens d'amitié entre la Russie et le monde arabe et de les amener à haut niveau», a indiqué l'agence Tass.

«Nous sommes convaincus que, grâce aux efforts conjoints, le Forum de coopération russo-arabe deviendra un outil efficace pour élargir et renforcer le partenariat aux multiples facettes, une plate-forme utile pour discuter des problèmes internationaux et régionaux», a souligné M. Lavrov.

«Les discussions d'aujourd'hui porteront sur la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, y compris des questions urgentes telles que le règlement israélo-palestinien, les crises en Syrie, en Libye, au Yémen, la lutte antiterroriste et les tâches de la non-prolifération nucléaire», a fait savoir également le ministre russe, a poursuivi la même source.

M. Lavrov a espéré, à l'occasion, d'un «dialogue franc et constructif entre les deux parties», précisant que «les débats ne seront pas seulement axés sur l'échange de points de vue, mais aussi sur les moyens de régler les problèmes».

«Les problèmes sont profondément enracinés dans les tentatives incessantes d'ingérence extérieure dans les affaires intérieures des Etats de la région», a-t-il relevé.

«Nous pensons que nos efforts communs sont très demandés pour stabiliser la situation difficile dans la région, pour éliminer le terrorisme, pour instaurer la paix et la sécurité et pour



créer les conditions du développement durable de tous les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord», a soutenu, dans ce sillage, le chef de la diplomatie russe.

Il a assuré, en outre, que «la Russie et ses amis arabes vont contribuer à résoudre de nombreux conflits uniquement par des moyens politiques et diplomatiques fondés sur le droit international et dans le respect inconditionnel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des pays concernés». «Nous rejetons fermement toute tentative d'imposer des valeurs étrangères aux nations de la région», a souligné encore M. Lavrov.

Le Forum Russie-Monde Arabe est un cadre consultation et de coopération créé en 2003 pour promouvoir le dialogue politique et de la coopération entre les pays membres de la Ligue des Etats Arabes et la Russie, en particulier sur les grandes questions régionales et internationales. L'Algérie est repré-

sentée à cette 5ème session du Forum par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui s'est rendu lundi à Moscou, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

A l'occasion de cette visite, M. Boukadoum, s'est entretenu, lundi, avec son homologue russe, Sergei Lavrov.

Les deux ministres ont passé en revue les relations de coopération entre les deux pays et ont examiné les moyens à même de les renforcer davantage. Ils se sont particulièrement félicités de la qualité des relations qui lient les deux pays et du respect mutuel dont elles ont toujours été empreintes. Les deux ministres ont également eu un échange sur l'ordre du jour de la 5ème session du Forum ministériel de coopération Russie-Monde arabe, ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

RUSSIE-UKRAINE: Audience en juin de la CPA sur une dispute sur les eaux côtières entre Moscou et Kiev

La Cour permanente d'arbitrage (CPA) entendra en juin les objections de la Russie, attaquée en justice par l'Ukraine dans le cadre d'une dispute sur les eaux côtières entourant la Crimée, péninsule annexée par Moscou en 2014 à la faveur d'un référendum populaire, a indiqué la CPI dans un communiqué.

En septembre 2016, l'Ukraine avait intenté une action en justice contre la Russie devant la CPA, la plus vieille cour d'arbitrage au monde, basée à la Haye.

Kiev avait affirmé agir en vertu des lois maritimes

internationales afin de «faire valoir ses droits en tant qu'Etat côtier dans les zones maritimes adjacentes à la Crimée en mer Noire, en mer d'Azov et dans le détroit de Kertch».

L'Ukraine demande ainsi à la CPA de «faire respecter ses droits maritimes en ordonnant à la Fédération de Russie de mettre fin à ses actions internationalement illégales dans les eaux concernées».

Moscou a de son côté indiqué soumettre ses objections en l'affaire à la Cour, qui a programmé une audience publique en juin.

«Les déclarations d'ouverture de la Fédération de Russie seront délivrées le lundi 10 juin à 10H00 (08H00 GMT)», a annoncé mardi la CPA dans son communiqué. Les déclarations d'ouverture de l'Ukraine seront entendues le jour suivant, a ajouté la Cour. En novembre, les garde-côtes russes ont arraisonné des navires de guerre ukrainiens qui tentaient de pénétrer dans la mer d'Azov.

Cet incident armé a fait trois blessés et 25 marins ukrainiens sont depuis retenus prisonniers. Début avril, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg avait déclaré que l'Alliance atlantique prévoyait de répondre aux «actions agressives de la Russie» en mer Noire, une annonce vivement critiquée par Moscou.

Des exercices conjoints avec les flottes ukrainienne et géorgienne sont notamment prévus pour «faire en sorte que les bateaux ukrainiens puissent passer en toute sécurité par le détroit de Kertch et la mer d'Azov», avait expliqué Kay Bailey Hutchison, l'ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'Otan.

ONU-AFGHANISTAN: L'ONU condamne l'annonce par les talibans de leur offensive de printemps

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné lundi l'annonce vendredi par les talibans de leur offensive annuelle de printemps, «qui n'aura pour seul résultat que davantage de souffrances et de destructions inutiles pour le peuple afghan».

«Les appels à plus de combats ne font pas avancer l'objectif d'une paix durable», ont ajouté les 15 membres du Conseil de sécurité dans un communiqué.

«Les membres du Conseil de sécurité appellent toutes les parties au conflit à saisir la possibilité du début d'un dialogue inclusif inter-afghan et de négociations débouchant sur un accord politique», précise le communiqué. Le groupe insurgé a annoncé le lancement de son annuelle offensive de printemps qui marque habituellement le début de ce qui est considéré comme la «saison des combats», bien

que ces dernières années ils se soient poursuivis pendant l'hiver.

Les Etats-Unis ont dénoncé aussitôt une annonce «irresponsable» et la présidence afghane a regretté samedi qu'elle intervienne «au moment où des efforts à l'initiative du gouvernement sont en cours pour mettre fin à la guerre» et où «les talibans sont engagés dans des discussions de paix» avec les Etats-unis.

PROCESSUS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT : Les Palestiniens se disent prêts à reprendre les négociations

Le président palestinien Mahmoud Abbas est prêt à rencontrer le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, pour reprendre les négociations de paix sans conditions préalables, si la Russie prend en charge le processus de médiation pour la tenue de ces pourparlers, a déclaré mardi le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki. S'exprimant dans un entretien accordé à l'agence russe Sputnik, le chef de la diplomatie palestinienne a assuré que le président Abbas était prêt à mener des négociations avec Netanyahu, sans conditions préalables, insistant sur l'importance de la médiation de la Russie.

«Nous sommes prêts à parler avec les Israéliens sans conditions», a indiqué M. Al-Maliki, affirmant que le président russe Vladimir Poutine pourrait créer «les meilleures conditions pour la tenue d'une telle réunion et assurer le succès de cette dernière». «Nous avons réitéré notre volonté au président Poutine que, chaque fois qu'il pense qu la partie israélienne est prête, nous serons plus que prêts à se mettre à table et mener des négociations avec le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu», a ajouté le chef de la diplomatie palestinienne.

En ce qui concerne le plan de paix conçu par les Etats-Unis, M. Al-Maliki a, toutefois, fait remarquer que «les dirigeants palestiniens ont rejeté toute proposition de résolution du conflit qui n'incluait pas la reconnaissance de l'indépendance d'un Etat palestinien». Les dirigeants palestiniens ont rejeté les initiatives américaines concernant la relance du processus de paix au Proche-Orient, bloqué depuis 2012, dénonçant notamment les décisions prises par le locataire de la Maison-Blanche, dont la reconnaissance d'El Qods occupée comme la capitale d'Israël et la suspension des aides humanitaires accordées aux Palestiniens, suite à leur rejet de l'accord du siècle», visant à liquider la question palestinienne.

Le dirigeant palestinien avait souligné que «l'administration américaine avait mis fin à son rôle de médiateur dans le processus de paix et devient un partenaire de l'occupation israélienne», considérant que cette politique américaine porte atteinte à «la stabilité dans la région dans tout son ensemble».

La Russie, qui avait abrité plusieurs cycles de conciliation inter-palestinienne, avait initié des projets de résolutions au sein des Nations unies consacrés au règlement de la question israélo-palestinienne, réaffirmant qu'il n'y a pas d'alternative à la solution de deux Etats, à la reconnaissance des frontières de 1967, El Qods-Est comme capitale de la Palestine, ainsi qu'au retour des réfugiés palestiniens spoliés de leurs terres et biens lors de la création d'Israël en 1948.

ESPAGNE: Fausse alerte après l'évacuation d'une tour abritant plusieurs ambassades à Madrid

La police espagnole a annoncé mardi que l'alerte à la bombe ayant entraîné l'évacuation d'une tour madrilène abritant quatre ambassades était une «fausse alerte».

«Nous avons pu déterminer que l'alerte était fausse», a indiqué la police sur son compte Twitter, ajoutant qu'elle enquêtait sur «l'origine de l'appel» téléphonique.

Selon un porte-parole de la police, la «menace» avait été reçue par l'ambassade australienne.

Cette dernière a indiqué sur son compte Twitter qu'elle serait «fermée pour le reste de la journée».

Suite à cette menace, la tour Torrespacio, qui abrite également les ambassades britannique, canadienne et néerlandaise, avait été évacuée afin que la police puisse procéder à son inspection.

Des équipes de pompiers et des services d'urgence avaient également été dépêchées sur place.

Cet immeuble de 57 étages est situé sur le Paseo de la Castellana qui traverse Madrid du nord au sud.

D'une hauteur de 235 mètres, il fait partie d'un ensemble de quatre tours qui forment un centre d'affaires dans le nord de la capitale espagnole.

APS

TECHNOLOGIE

Forum international «Netexplo» à Paris sur les technologies émergentes

Le Forum international «Netexplo 2019», dédié aux technologies émergentes et leur contribution à l'éducation sera organisé à partir de mercredi à Paris, a annoncé l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) dans un communiqué.

Organisé par l'Unesco, en son siège parisien, cette manifestation de trois jours se focalisera sur les technologies émergentes et leur contribution à l'éducation croissante que connaissent les sociétés partout dans le monde, selon l'Organisation.

Netexplo mettra notamment en avant 100 grands projets qui représentent les dernières applications de la technologie, parmi lesquels seront sélectionnés les dix lauréats du Prix Innovation choisis parmi plus de 2000 innovations identifiées par l'Observatoire, qui rassemble une vingtaine d'universités de par le monde.

La première journée de cet événement international sera marquée par la tenue du forum annuel de l'innovation ainsi que par la présentation d'une publication qui reflète la vision de l'Observatoire sur les tendances de la technologie.

Cette publication, indique l'Unesco, «aborde la question de la peur qu'éprouve l'humain à l'idée d'être supplanté par l'intelligence artificielle, des nouvelles capacités dont pourraient nous doter les nouvelles technologies

et, enfin, des spécificités humaines, comme la créativité, difficilement transposables à des machines».

Une autre publication sur la question de l'apprentissage humain à l'ère numérique, élaborée conjointement par l'UNESCO et Netexplo, sera également dévoilée à cette occasion. Elle rassemble les réflexions d'un groupe international d'enseignants sur la façon dont les paradigmes d'apprentissage sont influencés par les progrès technologiques actuels. Netexplo, qui compte également agir en tant qu'«accélérateur» de villes intelligentes [Smart Cities], s'intéressera lors des deux derniers jours aux défis urbains et aux questions liées à la mobilité, l'énergie et le respect de la vie privée, en s'appuyant sur des exemples de villes en Europe, en Amérique latine et en Asie.

Ce programme a été élaboré en concertation avec quatre écoles ou universités de premier plan : l'ESCP Europe, l'Université de Beijing, l'université Jiao-tong de Shanghai et l'Ecole Télécom ParisTech, en partenariat avec l'Unesco, le ministère français des transports, qui est rattaché au ministère de la transition écologique et solidaire,



la mairie de Paris et le Conseil régional d'Ile-de-France. La même source rappelle à cet égard qu'un nouvel ouvrage sur les villes intelligentes vient d'être publié par l'Unesco et Netexplo sous le thème : Smart Cities, Shaping the Society of 2030 [Villes intelligentes, façonner la société de 2030]. Il fait le point sur les innovations, les idées

et les solutions adoptées par un grand nombre de villes et de territoires à travers le monde. Il fournit, par le biais de synthèses, analyses et projections, un cadre de référence, des exemples et dégagé de nouvelles pistes pour les décideurs tout en cherchant à refléter l'évolution des attentes des citoyens. Crée en 2007, Netexplo,

qui est un Observatoire indépendant, cultive une démarche singulière pour étudier la société numérique en défrichant le monde, à travers son Réseau International composé d'universités reconnues mondialement dans le domaine des technologies, à la recherche des nouveaux usages du digital.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : OUARGLA
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE TOUGGOURT
DAIRA : TOUGGOURT
COMMUNE : NEZLA
Code FN°: **0 984 300 8 9000 626**

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° : 84 /2019

- Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.
- Conformément à l'avis d'attribution provisoire N° 81/2018 aux journaux: **EL DJAZAIR EL JADIDA** du 26/07/2018 et **DDK** du 28/07/2018.
- Conformément au procès-verbal de la commission communale des marchés publics du 30/10/2018.

Le président de l'Assemblée populaire communale de NEZLA déclare l'annulation d'attribution provisoire du projet suivant:

* Réalisation d'un hangar

Détail ci-dessous:

Désignation du projet	Entreprise	N° : MF	Montant proposé	Délai d'exécution	OBS
Réhabilitation du hangar	Entreprise des travaux bâtiment - ABD EL GHAFOUR OUGGAD-	197230080064238	22.993.180,00 DA	08 Mois	MOINS DISANT

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE D'OUËLD FAYET

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics le président de l'assemblée populaire et communale d'Ouled Fayet informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à : Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale N° 04/19 du 27/02/2019 concernant le projet :

Aménagement des terrains de jeux de proximité : Cité AADL - Plateau - Moulahoum - route de Baba Hacen - Ouled Fayet

Lot 01 - Aménagement de terrain de jeux de proximité en gazon synthétique cité AADL

Lot 02 - Aménagement de terrain de jeux de proximité en gazon synthétique Baba Hacen

Lot 03 - Aménagement de terrain de jeux de proximité en gazon synthétique Plateau

Lot 04 - Aménagement de terrain de jeu de proximité en gazon synthétique moulahoum

Publié dans les quotidiens nationaux suivants: DK NEWS - **المسار العربي**

La procédure d'évaluation technique et financière appliquée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges et instructions aux soumissionnaires a donné les résultats suivants :

Intitulé du projet	Soumissionnaire administrateur des marchés	Note technique	Note financière	Montant de l'offre	Montant de l'offre corrigée	Délai de réalisation	Le numéro d'identification fiscal (NIF)
Aménagement des terrains de jeux de proximité : Cité AADL - Plateau - Moulahoum - route de Baba Hacen - Ouled Fayet	EURL IRS DERICHE	56,25	Moins disante	3 574 373 ,25 DA	3 574 373 ,25 DA	01 mois	099835072239797
Aménagement des terrains de jeux de proximité : Cité AADL - Plateau - Moulahoum - route de Baba Hacen - Ouled Fayet	SARL ETPB SAKE	50,05	Moins disante	8 236 965,80 DA	8 636 520,20 DA	06 semaines	000231010602966
Aménagement des terrains de jeux de proximité : Cité AADL - Plateau - Moulahoum - route de Baba Hacen - Ouled Fayet	EURL IRS DERICHE	60,00	Moins disante	4 636 240,00 DA	4 636 240,00 DA	01 mois	099835072239797
Aménagement des terrains de jeux de proximité : Cité AADL - Plateau - Moulahoum - route de Baba Hacen - Ouled Fayet	SARL ETPB SAKE	55,00	Moins disante	4 462 500,00 DA	4 462 500,00 DA	03 semaines	000231010602966

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux pour formuler d'éventuels recours conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

ORAN:

Le parcours scientifique du penseur Abdelkrim Bekri mis en exergue

Le parcours scientifique et pédagogique du penseur Abdelkrim Bekri a été mis en exergue lundi lors d'une journée d'étude organisée à l'université Oran 1 «Ahmed Benbella».

Les intervenants lors de cette rencontre, organisée à l'occasion de la célébration de Youm El Ilm par le laboratoire de sémantique de la linguistique du patrimoine littéraire algérien relevant de la faculté des lettres et des arts, ont abordé les contributions de ce penseur, critique littéraire et chercheur en syntaxe et linguistique appliquée, ses recherches en études coraniques et son rôle dans la création du département du théâtre de la faculté de langue arabe et de l'institut supérieur de civilisation islamique qu'il a dirigé durant de longues années.

Le critique littéraire Abdelmalek Mortad a indiqué, dans son intervention, que Abdelkrim Bekri, qui a entamé son travail d'enseignement au département de la langue arabe à l'université d'Oran en 1971, a été l'un des pionniers ayant étudié la syntaxe en Algérie avant de se spécialiser en études coraniques.

Il a également évoqué le rôle

de Abdelkrim Bekri dans la formation d'enseignants soit en langue arabe ou en études coraniques qui enseignent actuellement dans différentes universités dans l'Ouest du pays. L'universitaire Fatima Zohra Rahmani, qui a fait lecture de l'ouvrage sur la langue et la littérature de Abdelkrim Bekri, a traité des contributions de ce penseur dans divers domaines du Savoir, à l'instar de la langue arabe, des études coraniques et des programmes d'enseignement du Coran, tout en rappelant que Abdelkrim Bekri appela à «trouver des méthodes pédagogiques à l'université qui s'adaptent à l'originalité et le vécu de la société algérienne».

L'assistance dont des doyens, des enseignants universitaires et des étudiants a suivi des communications traitant des études réalisées par Abdelkrim Bekri, ses ouvrages dont «Le temps dans le Coran» et «Les chapitres de la langue et de la littérature» et ses contributions dans des ouvrages



collectifs en langue française en France dont «L'écologie et le spiritualisme».

Tous ému, Abdelkrim Bekri a exprimé sa grande joie de cet hommage qu'il considère comme le meilleur et le plus pré-

cieux dans son parcours. Abdelkrim Bekri, aujourd'hui âgé de 76 ans, a occupé le poste de doyen de la faculté de langue arabe et lettres et de l'institut national supérieur de civilisation islamique de l'université d'Oran, puis di-

recteur de l'institut de formation des imams à la mosquée de Paris (France). Il fut membre pendant trois années du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA). Malgré le poids de l'âge, il continue à enseigner à l'université.

CINÉMA

Plusieurs films algériens distingués au 12^e Festival international "Issnni N'ourgh" du film amazigh à Agadir (Maroc)

Plusieurs productions cinématographiques algériennes ont été primées au 12^e Festival international "Issnni N'ourgh" du film amazigh (FINIFA), tenu du 5 au 9 avril, dans la ville d'Agadir (Maroc), annoncé mardi le ministère de la Culture dans un communiqué. Dans la section des films documentaires le grand prix est revenu à "L'Islam de mon enfance" de Nadia Zouaoui, qui a été distingué, également, du prix du meilleur scénario, avec le long métrage marocain "Wahch", alors que dans la catégorie des longs métrages, "Des figues en avril" de Nader Dendoun a été distingué du Prix du jury. Les courts métrages, "Ughaled" (reviens) de Hafid Ait Brahim, "Quand le Foot écrit l'histoire" de Mohand Kacioui, et "La gestion des déchets à Bouzguène" de Djamel



Bacha, ont également été primés lors du festival, qui a décerné le Prix de la meilleure interprétation féminine à Tassadit Mandi pour son rôle dans "Paris la blanche" de Lidia Terki, a-t-on indiqué de même source. Douze productions algériennes, toutes catégories confondues, ont pris part à la compétition du 12^e FINIFA, dont les différentes commissions se sont renforcées de l'expérience de plusieurs artistes algériens, à l'instar des

réalisateurs, Lyazid Khodja, Djamel-Hacene Aït Ifene, Tassadit Mandi, ainsi que le compositeur Kamel Hammadi auquel on a confié la présidence du jury du court métrage. La ministre de la Culture, Meriem Merdaci, félicitant "l'ensemble des cinéastes distingués", a fait remarquer qu'une "nouvelle génération" de "jeunes cinéastes talentueux", capable de "redorer le blason du cinéma algérien", a émergé, a conclu le communiqué.

«Shazam!» toujours premier au box-office nord-américain

Le dernier film de super-héros en date, «Shazam!», a conservé la première place du box-office nord-américain lors d'un week-end dépourvu de sortie majeure, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Dernière production de l'écurie D.C. Comics, le film qui raconte l'histoire d'un adolescent abandonné, placé en famille d'accueil, qui se voit transmettre des super-pouvoirs, a amassé 24,4 millions de dollars.

Sauvé par la critique pour son humour rafraîchissant à contre-pied des classiques du genre et sa modestie, le long métrage a réalisé 94,2 millions de dollars de recettes en deux semaines, un succès qui a déjà incité les producteurs à mettre un second volet en chantier.

«Shazam!» a très facilement distancé les deux principales sorties de la semaine, notamment la comédie «Little», qui reprend le ressort comique classique du changement

d'apparence du personnage principal, une femme d'affaires qui se retrouve dans le corps d'une adolescente. Deuxième, «Little» a vendu pour 15,4 millions de dollars de billets aux Etats-Unis et au Canada ce week-end.

Il devance «Hellboy», troisième volet des aventures du colosse à l'avant-bras en pierre, qui repart sauver le monde et s'attaquer, notamment, à des géants.

Crucifié par la critique, «Hellboy» a déçu pour ses trois premiers jours d'exploitation, ne glanant que 12 millions de dollars au box-office. En quatrième position arrive «Sème-tierre», adapté d'un roman de Stephen King, qui atteint 9,7 millions de dollars sur le week-end, portant son total à 40,9 millions en dix jours. Autre déception, le «Dumbo» de Tim Burton n'en finit plus de dégringoler et n'a réalisée, en trois jours, que 9,4 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis et au Canada.

Le remake du dessin animé, en prises de

vue réelles, se contente de 90,1 millions de dollars en trois semaines, soit moins que «Shazam!» en deux semaines et bien loin de son budget, estimé par plusieurs médias américains à 170 millions de dollars. Le film est sauvé par son succès à l'étranger, où il a déjà enregistré 177 millions de dollars de revenus, selon Exhibitor Relations.

Voici le reste du Top 10: 6 - «Captain Marvel»: 8,6 millions de dollars

7 - «Us»: 6,8 millions de dollars

8 - «After»: pour son premier week-end, ce film romantique et faussement vénéneux a rapporté 6 millions de dollars au box-office nord-américain

9 - «Monsieur Link»: pour sa sortie, le film d'animation du scénariste de «Kubo et l'armure magique», Chris Butler, salué par la critique, réalise 5,9 millions de dollars de recettes

10 - «The Best of Enemies»: 2 millions de dollars



Programme de la soirée

TF1 20:00

*Grey's Anatomy*

Réalisateur : Allison Liddi-Brown
Avec : Ellen Pompeo, Debbie Allen



Amelia et Koracick s'apprêtent à entamer une intervention aussi inédite que périlleuse sur Catherine. Avant d'aller au bloc, celle-ci est rejointe par son fils Jackson et son mari Richard, qui tentent de cacher leur inquiétude. En parallèle, Weber demande à Meredith de rendre visite à son père, Thatcher, malgré leurs différends depuis des années et avant qu'il ne soit trop tard...

france 2 20:00

*Quand sort la recluse*

Réalisateur : Josée Dayan
Avec : Jean-Hugues Anglade, Jérôme Kircher



Le commissaire Adamsberg se rend en Camargue pour poursuivre son enquête. Il se sent perdu. Il passe à côté de quelque chose qu'il ne voit pas. La recluse est-elle une femme ou une bête ? Il apprend qu'Irène a une colocataire, Louise, qui a peur des araignées et des hommes. Il demande au lieutenant Froissy d'effectuer des recherches sur elle et de lui rendre visite. La policière découvre sa véritable identité ainsi que celle d'Irène. Un terrible secret les lie.

france 3 20:05

*La carte aux trésors*

Réalisateur : Josée Dayan
Avec : Corinne Masiero, Niels Arestrup



Direction la Charente-Maritime, de La Rochelle à l'estuaire de la Gironde, en passant par l'île de Ré, Oléron et même Fort Boyard. Les deux candidats Cynda et Dominique, de Belgique, doivent résoudre des énigmes pour trouver le trésor. Ils se lancent dans un jeu de piste géant et découvrent le littoral de la région, ses îles, ses forts et l'histoire de ses nombreux phares. Ils ont aussi la chance de se rendre à bord de la plus grande réplique navigable au monde de l'*'Hermione'*, bateau de légende, avant de visiter les forts dont, pour certains, la construction en pleine mer se révèle impressionnante.

CANAL+ 19:55

*French Loving*

Réalisateur : Audrey Valtille



M6 19:55

*Top chef*

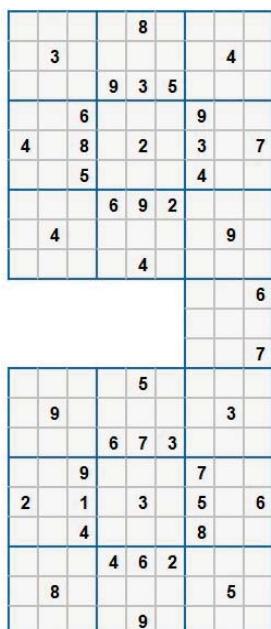
Afin de décrocher leur place pour la demi-finale, les candidats, toujours supervisés par Hélène Darroze, Philippe Etchebest, Michel Sarran et Jean-François Piège, font la tournée de trois palaces parisiens. Au Ritz, ils doivent cuisiner l'agneau pour le chef doublement étoilé Nicolas Sale. Puis, au Meurice, ils sont chargés de réaliser un dessert en forme de fleur aussi esthétique que gourmand afin de convaincre le grand pâtissier de l'établissement Cédric Grolet. Enfin, au Plaza Athénée, les cuisiniers associent le homard au maïs sous l'œil de Romain Meder, disciple d'Alain Ducasse triplement étoilé.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2144

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - Sultane à belle imagination
- 2 - Parfumeras agrémenté
- 3 - Sorbier cultivé - Terrains découverts à marée basse
- 4 - Flétrir - Thésaurisa
- 5 - Figure sur la glace - Grande ferveur
- 6 - Hermétique - Elu proche de Lourdes
- 7 - C'est pareil mais très réduit - Vétile - Pas les autres
- 8 - Dans le fond, c'est un système d'écoute - Pêser la caisse vide
- 9 - Installez un bon soutien - Rare
- 10 - Revient à la hauteur - Réseau mondial

A - Détailler du profane

B - Gibet - Equipa

C - Troupes indisciplinées - Pianiste bitterois

D - Brouilleraït

E - Ne pas apprécier du tout - Utiliser le produit de ses œuvreries

F - Quart d'an - Cantine à vache - Sigle de société

G - Feraient preuve d'humour

H - Brillant exécutant - Endosse - Cri de maladroït

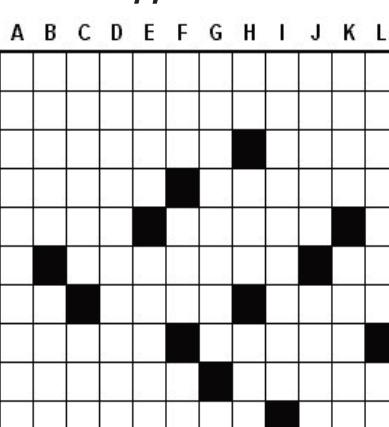
I - Adepte dévoués

J - Use du relief - Il s'illumine dans la pub

K - Faux plafond - Erreur ridicule

L - Passés pour voir - Extraterrestre abonné au téléphone

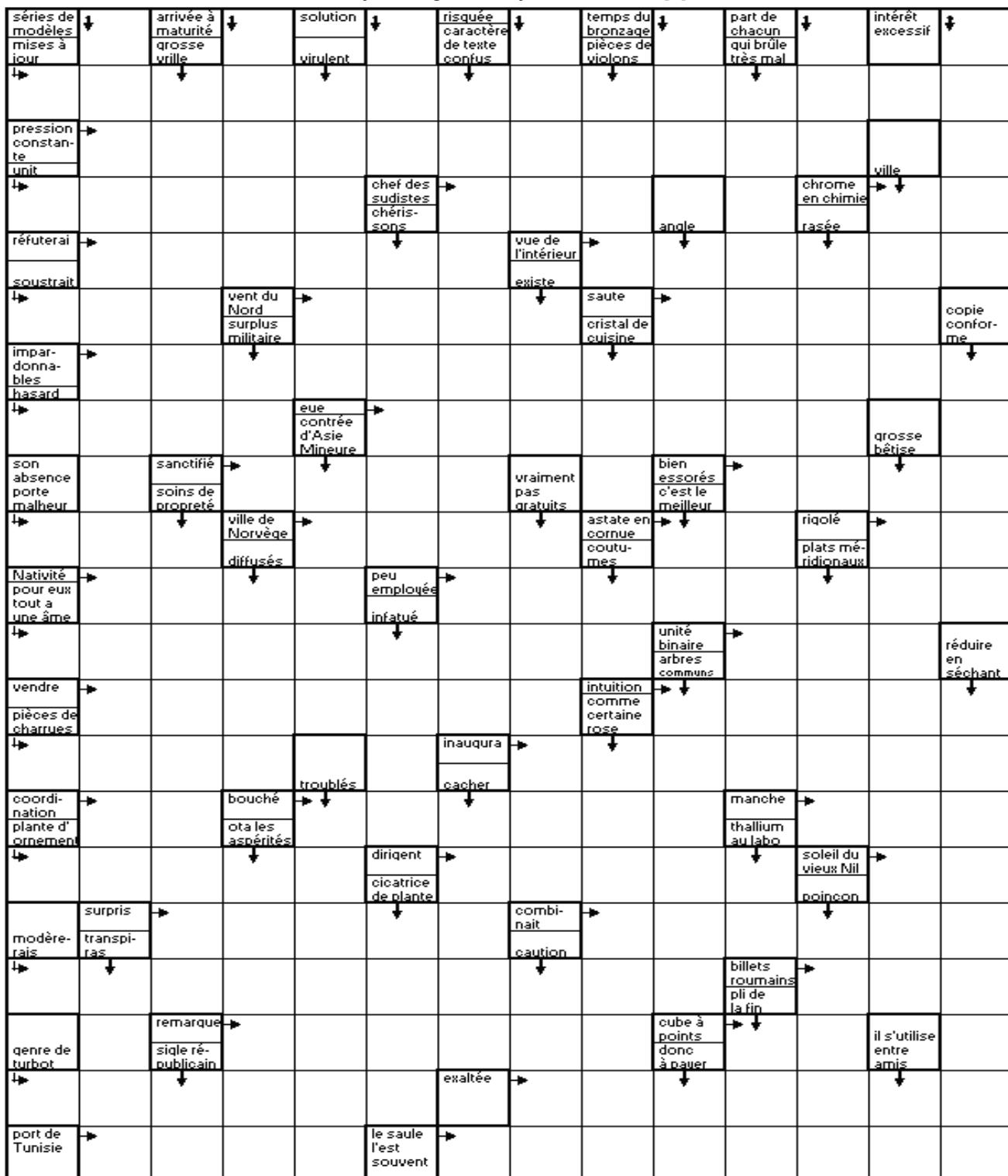
Mots croisés N°2144



Zenneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°844

*Solution*

7	5	1	2	8	4	6	3	9
8	3	9	7	6	1	2	4	5
2	6	4	9	3	5	1	7	8
3	7	6	4	5	8	9	2	1
4	9	8	1	2	6	3	5	7
1	2	5	3	7	9	4	8	6
5	8	3	6	9	2	7	1	4
6	4	7	8	1	3	6	9	2
9	1	2	5	4	7	3	8	6

9	1	5	3	4	7	6	8	2
2	7	4	1	6	8	3	9	6
6	8	3	9	8	2	1	4	7
7	5	2	4	3	9	8	1	6
1	9	8	5	2	6	4	7	3
3	4	6	7	8	1	5	2	9
5	8	3	6	9	2	7	1	4
6	4	7	8	1	3	6	9	2
9	1	2	5	4	7	3	8	6

Mots Croisés n°2144

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	S	C	H	E	H	E	R	A	Z	A	D
2	A	R	O	M	A	T	I	S	E	R	A
3	C	O	R	M	I	E	R		L	A	I
4	R	I	D	E	R		A	M	A	S	S
5	A	X	E	L		P	I	E	T	E	Y
6	L		S	E	C	R	E	T	E	P	E
7	I	D		R	I	E	N	U	N	E	S
8	S	O	N	A	R	T	A	R	E	R	
9	E	T	A	I	E	S	I	S	O	L	E
10	R	A	T	T	R	A	P	E		N	T

Grille géante n°844

E	M	C	O	E	L	U
A	C	T	A	L	I	S
T	H	A	C	E	M	T
M	A	R	I	E	C	C
A	R	E	A	I	S	P
O	T	E	B	I	S	E
T	I	R	E	M	S	S
A	L	E	A	B	T	E
P	O	E	A	O	N	S
O	N	E	E	T	E	T
A	N	M	I	S	T	E
A	G	E	N	E	R	A
G	E	S	O	E	T	R
E	E	T	T	U	R	A
A	S	T	O	R	E	S
S	A	T	A	E	N	R
A	S	A	B	H	I	T
S	A	S	A	I	M	L
A	S	S	A	R	E	E
U	U	R	E	L	V	E
B	A	R	B	U	D	N
B	R	B	U	E	D	T
S	F	A	X	P	E	E

Sudoku n°2144

CHAMPIONNAT DU MONDE DES SPORTS SCOLAIRES: Participation des athlètes Dahmani Ibtissam et Mendef Hocine

Les athlètes Dahmani Ibtissam et Hocine Mendef de la wilaya de Saida devront participer au championnat du monde de sports scolaires inter-sélections, prévu le 10 mai prochain en Croatie, a-t-on appris lundi de la ligue des sports scolaires de la wilaya.

Le secrétaire général de la ligue, Ben-nour Mohamed a indiqué que la participation de ces deux cadets intervient après qu'ils aient décroché les premières places au championnat national d'athlétisme scolaire en début avril en cours à Béjaïa, qualificatives pour le championnat du monde.

Dahmani Ibtissam du lycée «Touhami Mustapha» prendra part aux courses de demi fond (800 et 1500 mètres) et Hocine Mendef du lycée «Ibn Sahnoune Er-Rachedi» de Saida au sprint (100 et 200 mètres), a-t-il fait savoir. Ces deux athlètes peaufinent leur préparation à cette compétition mondiale au complexe sportif «13 avril 1958» à Saida sous la houlette d'une enseignante de sport scolaire et devront rejoindre les 1 et 2 mai prochain le centre de préparation des sélections de Soudiani (Alger) pour poursuivre la préparation sous l'égide de la Fédération algérienne des sports scolaires.

Les deux athlètes aspirent réaliser de bons résultats et honorer dignement l'Algérie dans cette compétition mondiale, selon le secrétaire général de la ligue de wilaya. A rappeler que l'athlète Hocine Mendef a occupé la 2 place aux 400 mètres lors du championnat mondial inter-sélections des sports scolaires en 2018 au Maroc.

NBA: Exploit inattendu de Los Angeles Clippers face à Golden State

Les Los Angeles Clippers ont réussi lundi un exploit inattendu face aux doubles tenants du titre, Golden State Warriors qu'ils ont renversé (135-131) en play-offs du Championnat NBA. Pourtant menée de 31 points au troisième quart-temps, la franchise de Los Angeles a réussi un incroyable comeback, le plus important de l'histoire des playoffs NBA.

Les deux équipes sont à égalité 1-1 dans leur série du premier tour des play-offs. Un exploit incroyable signé Lou Williams (36 points) et Montrezl Harrell (25 points), finalisé par un panier à trois points de Landry Shamet à cinq secondes de la fin. Sous le choc, les Warriors pensaient pourtant avoir fait le plus dur avec un Stephen Curry à nouveau en verve avec 29 points.

Une sale soirée pour les hommes de Steve Kerr, sans doute trop suffisants, qui ont perdu Kevin Durant en toute fin de match, exclu pour une sixième faute. Pire, DeMarcus Cousins, touché à la cuisse, est sorti en première période. Avant le game 3, vendredi, à LA, c'est la blessure du pivot All-Star qui devrait inquiéter les fans des Warriors, plus que les 82 points concédés dans les deux derniers quart-temps.

APS

JO TOKYO-2020: Pour contrer la chaleur, le marathon s'élancera à 06h00 du matin

Les deux marathons des Jeux olympiques de Tokyo en 2020 s'élanceront à 06h00 du matin afin de limiter les risques liés à la chaleur de l'été tokyoïte, ont confirmé mardi les organisateurs en publiant le programme des JO.



Le programme a été fixé «après discussions avec les équipes médicales, toutes les parties prenantes et en tenant compte de la santé des athlètes», a annoncé aux médias le directeur sportif du comité organisateur de Tokyo-2020 Koji Murofushi.

Des organisations de médecins japonais s'étaient inquiétées du risque potentiellement «mortel» pris par les coureurs qui devaient initialement s'élancer une heure plus tard. Le marathon féminin est prévu le 2 août et le marathon masculin en clôture du programme d'athlétisme

le 10 août, tous les deux à 06h00. Les 20 km marche, messieurs et dames, s'élanceront également à 06h00, alors que le 50 km marche, prévu le 9 août, partira encore plus tôt à 05h30. D'autres sports comme le rugby à sept, le triathlon et le VTT ont eu leur programme modifié pour éviter les températures les plus chaudes sur la période des Jeux entre le 24 juillet et le 9 août. Les organisateurs ont envisagé plusieurs solutions comme des peintures bloquant les rayons du soleil appliquées sur la route ou des stations de rafraîchissement

mobiles. Tokyo devrait monter un centre spécial de surveillance des températures extrêmes et de traitement des urgences, pouvant décider d'une évacuation si nécessaire. L'été dernier, la capitale nippone a connu d'importantes vagues de chaleur, la température atteignant 41 degrés Celsius à son pic. En comparaison, le jour le plus chaud de l'histoire olympique a été enregistré à Athènes en 2004 avec des températures de 36 degrés. Les organisateurs ont indiqué que le week-end du milieu des Jeux (1er et 2 août) proposeraient un «condensé

d'action» avec 21 finales le samedi et 26 le dimanche tous sports confondus. Le calendrier ne comprend pour l'instant pas le détail des épreuves de boxe, le CIO ayant gelé l'organisation du tournoi olympique de cette discipline après avoir ouvert une enquête sur la Fédération internationale de boxe (AIBA), en crise depuis des années. Au total, le programme comprend un record de 33 sports pour 339 compétitions, les festivités débutant dès le 22 juillet, deux jours avant la cérémonie d'ouverture, avec des matches de softball et de football.

VOILE / SÉRIE OPTIMIST :

Quatre Algériens engagés dans un tournoi international du 25 au 27 avril en Egypte (Fédération)

Quatre jeunes internationaux algériens de la série Optimist prendront part à un tournoi international prévu du 25 au 27 avril 2019 en Egypte, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne

de voile (FAV). Il s'agit de : Amrache Yanis (Sporting Casbah), Abbas Nassim (JS Marsa), Saïdi Nazim (Sahel Nautique El Biar) et Raïssi Maria (Club ARBEM), sous la conduite du coach Karim Bouke-

rouche. Outre l'Algérie et l'Egypte, huit autres pays seront engagés dans cette compétition, à savoir : Maroc, Koweït, Soudan, Emirats Arabes Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, Portugal et Autriche.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 ET U20: Entrée en lice de trois Algériens mardi

Trois des trente athlètes algériens engagés dans les Championnats d'Afrique des moins de 18 et 20 ans en Côte d'Ivoire feront leur entrée en lice mardi, selon le programme de compétition établi par les organisateurs.

Les demi-fondistes Ayoub Taleb et Aïssa Leflef seront les premiers à se mettre en évidence sur la finale du

1500m U18, prévue à partir de 17h40 (algériennes), avant que leur compatriote Mohamed Abdelhakim Kettouche ne leur emboîte le pas vers 18h30, en prenant part aux séries du 100m des U20.

Les 27 autres internationaux algériens engagés dans cette compétition (14 dans la catégorie U18, dont quatre filles et 13 dans la catégorie

U20, dont quatre filles) feront leur entrée en lice pendant les jours suivants, dans le respect du programme établi. Les sélections nationales sont encadrées par Tarik Kessaï, le Directeur des jeunes talents sportifs au niveau de la Fédération algérienne d'athlétisme (DJST/FAA), qui table sur une moisson comprise "entre

huit et dix médailles, tous métaux confondus, particulièrement dans les épreuves de marche, sauts et lancers, ainsi que dans les épreuves combinées". Au total, 36 pays sont engagés dans cette compétition continentale de jeunes qui se déroule du 16 au 21 avril dans la capitale économique ivoirienne Abidjan.

TOURNOI INTERNATIONAL "NIKOLAI MANGER": Six boxeurs algériens en Ukraine

La sélection algérienne masculine de boxe (seniors) prend part au tournoi international "Nikolai Manger", prévu du 16 au 20 avril à Kherson (Ukraine), a-t-on appris mardi du directeur technique national (DTN), Mourad Meziane.

Sous la houlette des entraîneurs nationaux, Ahmed Dine et Slimane Belounis, l'équipe nationale, composée de six boxeurs, a entamé ce mardi ce

tournoi international pour préparer les championnats du monde et les Jeux africains 2019.

Il s'agit de Mohamed Flissi (52 kg), Benbaaziz Reda (64 kg), Kramou Chemsidine (69 kg), Nemouchi Younes (75 kg), Abdelhafid Benchabla (91 kg) et Chouaib Bouloudinats (+91 kg). Ce tournoi international sera ponctué par un stage de préparation en commun avec la sélection ukrainienne, prévu à

partir du 22 avril dans la ville de Khar-kiv. La participation de l'équipe nationale à ce tournoi s'inscrit, rappelle-t-on, dans le cadre du protocole d'accord entre les Comités olympiques algérien et ukrainien. De son côté, la sélection féminine (seniors) prendra part à un tournoi international en Pologne (28 avril-5 mai) en vue des prochaines échéances africaines et internationales.

M'SILA: Routes bloquées à Magra pour dénoncer des sanctions «d'extrême sévérité» contre le NCM

Des citoyens de la daïra de Magra (M'sila) ont bloqué mardi des axes des RN 28 et 40 et fermé des établissements scolaires et le siège de l'Assemblée populaire communale (APC) pour dénoncer les sanctions d'*«extrême sévérité»* de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) à l'encontre du NC Magra (Ligue 2).

Des supporters du NCM, approchés par l'APS, ont estimé que les sanctions étaient «sévères» et «la défaillance de trois points anéantit l'espoir d'accès de l'équipe en Ligue 1». Ils ont également argué que «les échauffourées survenues entre les supporters du NC Magra et la délégation du MC Saïda étaient vite contenues». De son côté, le président de l'APC de Magra, Lahcen Bennacer, a indiqué qu'il oeuvrait «à calmer les esprits» depuis l'annonce de la sanction lundi soir, quand des routes avaient déjà été bloquées et des pneus incendiés.

Il a ajouté qu'il tentait de persuader les citoyens de rouvrir les voies de communication et les établissements fermés. Selon le président du NCM, Azzedine Bennacer, un recours sera introduit auprès de la LFP, dont la commission de discipline a décidé de donner match perdu à Magra sans attribuer de



points au club adverse le MC Saïda suite aux incidents survenus lors de cette rencontre comptant pour la 27e journée du championnat de Ligue 2, disputée mercredi dernier à Magra et qui s'était terminée sur le score de parité 1-1. La

commission a également défaillé trois points à l'équipe du NC Magra en plus d'une sanction de quatre matchs à huis clos dont les deux premiers se joueront à l'extérieur et une amende de 400.000 DA pour envahissement de

terrain à l'issue de la rencontre. Conséquence : le NCM, qui partageait la tête du classement avec le duo ASO Chlef-WA Tlemcen (48 points), chute à la 5e place en compagnie du RC Relizane avec 44 unités.

USM ALGER : Haddad : «Céder les actions du club? Ce ne sont que des spéculations»

Le vice-président de l'USM Alger (Ligue 1 de football) Rebbouh Haddad a qualifié de «spéculations» les dernières informations faisant état de la vente des actions du capital du club, dont le frère Ali détient la majorité.

«Ce ne sont que des spéculations colportées ça et là. Nous avons un service de communication à travers lequel nous rendons publiques des informations relatives à l'actualité du club. Au risque de me répéter, il ne s'agit que de rumeurs», a affirmé à l'APS le N.2 de l'USMA. L'actuel leader du championnat fait face actuellement à une crise financière qui a alimenté toutes les rumeurs. Des informa-

tions ont même circulé dans les réseaux sociaux à propos d'une éventuelle reprise du club par des investisseurs qataris, vite démenties par la direction de l'USMA.

«Je ne peux pas avancer dans mes déclarations puisque le président (Ali Haddad, ndlr) est actuellement absent. C'est lui seul qui pourra décider», a-t-il ajouté. Ali Haddad, patron du groupe ETRHB et ancien président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), a été mis en détention provisoire de 30 jours.

Il a été appréhendé au poste frontalier d'Oum Teboul alors qu'il s'apprétrait à se rendre en Tunisie, en possession de deux passeports ainsi que de la somme

de 5.000 euros et 100 dollars alors que la législation en matière de change stipule qu'au-delà de 1.000 euros, le voyageur est tenu de faire une déclaration à l'entrée et à la sortie des frontières du pays.

La difficulté financière de l'USMA risque de s'aggraver avec le retrait du principal sponsor du club, l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy, après 14 années de collaboration. Les responsables de Djezzy ont demandé, via un mail adressé à l'USMA, que leur logo ne soit plus floqué sur les maillots des joueurs, alors que les enseignes publicitaires du stade Omar-Hamadi doivent être retirées aussi.

CAN-2019 / SÉNÉGAL: Stage en Espagne, le match amical face au Nigeria confirmé

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) Augustin Senghor a confirmé la programmation d'un match amical face au Nigeria «en Egypte ou en Espagne», en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (21 juin-19 juillet), tout en révélant que le stage pré-compétitif aura lieu en terre ibérique.

«Les deux entraîneurs sont acquis à la cause, tout s'est fait au Caire (Egypte) pendant le tirage au sort entre le président de la Fédération nigériane de football (Amajou Pinnick) et nous-mêmes en présence des deux techniciens. Il reste à déterminer le lieu devant abriter cette rencontre en Espagne, lieu de notre stage de préparation, ou en Egypte», où aura lieu la CAN, a-t-il indiqué, cité

par l'agence de presse sénégalaise APS. A la CAN-2019, le Sénégal évoluera dans le groupe C, domicilié au Caire, en compagnie de l'Algérie, du Kenya et de la Tanzanie. Les Lions de la Teranga entameront le tournoi le 23 juin face à la Tanzanie, avant de défier l'Algérie le 27 juin, puis

le Kenya le 1er juillet. «Les deux parties vont définir les modalités pour que ce match de préparation puisse avoir lieu dans les meilleures conditions», a ajouté Augustin Senghor, estimant que le Sénégal a hérité d'une poule «largement à sa portée». «Mais une chose est de le

dire, une autre est de le démontrer sur le terrain et nous tous attendons des joueurs qu'ils jouent pour la première place. Cela ne veut pas dire manquer de respect aux adversaires. C'est très juste de reconnaître qu'il n'y a plus de petites équipes sur le continent», a-t-il conclu.

LIGUE 1 (23E JOURNÉE/MISE À JOUR): Le NAHD et l'ASAM se neutralisent (1-1)

Le NA Hussein-Dey et l'AS Ain-M'lila ont fait match nul (1-1) lundi au stade du 20-Août-1955 d'Alger, à l'occasion de la mise à jour de la 23e journée du championnat de Ligue 1 de football. Le NAHD a ouvert le score grâce au capitaine et buteur maison Ahmed Gasmi (23e, s.p.). Les visiteurs ont réagi quelques minutes plus tard en égalisant par l'entremise de Lotfi Dif (32e). Un résultat nul qui permet à l'ASAM, qui reste sur un cinglant (4-1) concédé à Béchar face à la JS Saoura, de gagner un point précieux dans l'optique d'amorcer sa mission de sauve-

tage. Les hommes de Ait Djoudi rejoignent provisoirement le CR Belouizdad à la 12e position avec 27 points mais les Belouizdadi comparent un match en moins. Le Nasria, qui se devait de l'emporter pour s'approcher du podium, enchaîne un deuxième match nul après celui déraciné en déplacement chez la lanterne rouge l'USM Bel-Abbès (0-0). Le Nasria qui occupe la 6e place avec 35 points, compte un match en retard à jouer face au Radou AC au stade Omar-Hamadi le 27 avril, en mise à jour de la 24e journée.

COUPE ARABE: Vers l'annulation de la compétition la saison prochaine

La Coupe arabe des clubs champions de football pourrait être annulée la saison prochaine, a annoncé lundi soir le média beIN Sports sur son compte Twitter. «Selon nos informations, l'Union arabe de football (UAFA) va annuler la Coupe arabe des clubs pour la saison prochaine», écrit la même source. Relancée cette saison sous une nouvelle formule, la Coupe arabe pourrait donc de nouveau disparaître pour des raisons d'ordre financier. Les principaux sponsors de la compétition se seraient retirés.

L'actuelle édition se trouve au stade de la finale, prévue jeudi à Hassa Ben Zayed, à Al-Aïn (Emirats arabes unis) à partir de 14h30 (algériennes) entre le club saoudien d'Al-Hilal et son homologue tunisien de l'ES Sahel. Le vainqueur final touchera la coquette somme de 6 millions de dollars, tandis que le vaincu empochera 2,5 millions de dollars. L'Algérie était représentée dans cette épreuve par l'USM Alger et l'ES Sétif, éliminées en 1/8 de finale, alors que le MC Alger a atteint les 1/4 de finale.

LIGUE 2 / ASM ORAN: «Le maintien passe par Kouba»

Le prochain match de l'ASM Oran sur le terrain du RC Kouba, samedi dans le cadre de la 28e journée de la Ligue 2 Mobilis de football, sera «décisif» pour les Oranais dans la course au maintien, a estimé mardi leur entraîneur.

«Le maintien passe par une victoire à Kouba. On se prépare pour revenir de là-bas avec les trois points du succès qui nous permettront de faire un grand pas vers le maintien», a déclaré Salem Laoufi à l'APS. «Il s'agira de notre avant-dernier déplacement cette saison et on veut sceller notre maintien lors des deux prochaines journées, puisqu'après ce voyage à Alger on enchaînera par la réception de l'Amel Boussâda», a-t-il ajouté. Le coach oranaïs, qui a réussi à glaner 11 points sur 18 possibles depuis son retour à l'ASMO, table sur six unités lors des deux prochains matchs pour éviter toute mauvaise surprise lors de la 30e et dernière journée au cours de laquelle son équipe effectuera un périlleux déplacement à Biskra pour affronter l'équipe locale, un sérieux prétendant à la montée.

«Vu le calendrier des rencontres qui nous restent, il nous appartient de sceller notre maintien au cours des deux prochaines journées. Les joueurs ont pris conscience de cela et les derniers bons résultats réalisés les ont libérés», s'est-il réjoui, lui qui continue de diriger les siens des tribunes pour n'avoir pas encore obtenu sa licence, son prédécesseur, Sid-Ahmed Slimani, n'ayant pas encore résilié son contrat avec le club.

Avant la 28e journée, l'ASMO occupe la 13e place au classement avec 31 points, devançant le 14e et troisième potentiel relégable, l'USM El-Harrach, de deux unités seulement.

LIGUE 2 /ES MOSTAGANEM: L'entraîneur Djender tire la sonnette d'alarme

L'ES Mostaganem poursuit sa chute libre et flirte désormais avec la relégation poussant son entraîneur Abdellatif Djender à tirer la sonnette d'alarme à trois journées de la clôture du championnat de Ligue deux de football «Mobilis».

«On traverse une situation délicate, et la précédente défaite à domicile contre l'ASO Chlef, de surcroît dans les derniers instants de la partie nous a enfonceés», a déclaré Djender à l'APS.

A l'issue de la 27e journée, l'ESM, qui a accédé cette saison en deuxième palier pointe à la 11e place avec 32 points devançant de trois unités seulement le 14e et troisième potentiel relégable, l'USM El Harrach.

Pourtant, personne ne s'attendait à ce que les gars de «Mosta» tombent aussi bas après avoir réussi un parcours des plus honorables lors de la phase aller pendant laquelle il a longtemps occupé les premières places au tableau.

Mais tout a basculé pour les Mostaganémois lors de la deuxième partie de l'exercice, en enchainant les contre-performances ce qui a conduit au départ de l'entraîneur Mokhtar Assas.

L'ESM n'a d'ailleurs obtenu que 10 points sur 36 possibles depuis le début de la phase retour, ce qui lui a valu de pointer à la 15e et avant dernière place au classement de la deuxième manche du championnat devançant la lanterne rouge, l'USM Blida de cinq points.

En évoquant justement l'USMB, cette équipe accueillera l'ESM samedi prochain pour le compte de la 28e journée, un match capital pour les visiteurs, sachant que les locaux sont déjà relégués en division nationale amateur depuis plusieurs journées.

«Nous n'avons désormais plus le droit à l'erreur.

Seule la victoire compte dans ce rendez-vous, car même le nul n'arrange pas nos affaires.

J'espère que tout le monde dans la famille du club unifie les efforts pour sauver l'ESM de la relégation», a encore dit le jeune technicien.

DIVISION NATIONALE AMATEUR (GR. OUEST)/OM ARZEW: L'accession assurée, les problèmes financiers refont surface

Les problèmes financiers refont surface à l'OM Arzew après que ce dernier a assuré son accession en Ligue 2 de football Mobilis, rendant difficile la mission du staff technique pour garder ses joueurs mobilisés jusqu'à la fin de la compétition.

Les joueurs de l'OMA ont d'ailleurs observé une grève de deux jours en ce début de semaine.

Il a fallu à l'entraîneur Hadj Merine, beaucoup de tact pour les convaincre de reprendre le travail en prévision de la réception du SA Mohamadia pour le compte de la 28e journée.

«Certes, les joueurs sont dans le droit de réclamer leurs arriérés de salaires, mais ils doivent faire preuve de professionnalisme jusqu'à la fin de saison pour préserver l'éthique sportive», a déclaré le jeune coach oranaïs à l'APS.

«Nous avons certes assuré notre accession depuis la précédente journée, mais j'insiste devant mes joueurs pour jouer les trois derniers matchs avec la même détermination en engrangeant le maximum de points possibles», a-t-il ajouté.

Le club de la ville pétrochimique a réussi un véritable exploit cette saison en parvenant à refaire son retard de la fin de la phase aller sur l'ex-leader, la JSM Tiaret, qui était de 7 points.

Avant trois journées du tomber de rideau de l'épreuve, les gars d'Arzew comptent 58 points, devancant de 9 unités leur dauphin la JSMT.

Ils ont scellé le sort de l'accession lors de la précédente journée quand ils ont imposé le nul au voisin l'IRB El Kerma (0-0), au moment où les Tiaretis, eux, ont concédé une deuxième défaite de rang à domicile après celle face à l'OMA, cette fois-ci contre l'IRB Maghnia (3-4).

APS

LIGUE 2 MOBILIS - USM ANNABA : Le président Zaïm boycotte la commission de discipline

Le président de l'USM Annaba, Abdelbasset Zaïm, qui devait comparaître ce lundi devant la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel suite à ses déclarations fracassantes à la presse sur la corruption a finalement brillé par son absence. Zaïm ne s'est pas présenté à l'audition.

Du moins, pas personnellement, puisque selon certaines indiscrétions, c'est son avocat qu'il aurait chargé de le représenter devant la Ligue. Le premier responsable de l'USM Annaba avait jeté un pavé dans la mare en reconnaissant avoir déboursé la somme de 7 milliards de centimes pour acheter des matchs, ce qui a permis à son équipe d'accéder à la saison dernière de la division nationale amateur (DNA) en Ligue 2.

Idem pour le président du CS Constantine, Tarek Arama, qui a boudé cette audition, pendant laquelle il devait s'expliquer sur ses dernières déclarations à la presse, et dans lesquelles il avait «porté atteinte à la dignité de certains officiels» selon la CD de la LFP.

Le meneur de jeu du MC Oran, Sid-Ahmed Aouedj s'est dit «optimiste» quant à une décision clément de la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) devant laquelle il a comparu lundi matin à Alger, pour s'expliquer sur le geste déplacé lors du match ayant opposé son équipe au MC Alger. «J'ai dit aux membres de la



commission que ce geste était destiné à une seule personne, qui s'était acharnée sur moi, et je pense qu'ils ont été compréhensifs. Ce que me pousse à croire que leur décision sera relativement clémente» a-t-il déclaré à sortie de l'audition, qui s'était déroulée au siège de la LFP, sis dans le quartier du Hamma (Alger). L'Oranais de 28 ans avait fait un vilain geste envers le public lors du match disputé le 9 avril courant pour la mise à jour de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis et qui fut perdu par son équipe chez le MC Alger (1-0).

«Je ne suis pas un type à problèmes et tous ceux qui me connaissent vous le diront. Agir de la sorte

n'est pas dans mes habitudes, car mon éducation me le permet pas. Seulement, je suis un être humain comme les autres et ma patience a des limites. Donc, quand cette personne s'est acharnée sur moi, j'ai fini par craquer», a-t-il précisé Aouedj. «Sur le coup, je n'ai pas réalisé, car le sang était chaud, mais plus tard, j'ai fini par regretter mon attitude» a-t-il ajouté, en présentant une nouvelles fois ses excuses «à toutes les personnes qui se sont senties touchées par ce geste», que ce soit de manière directe ou indirecte.

Aouedj a assuré «avoir gardé de très bons souvenirs» de son passage au MC Alger, et qu'il voulait

«toujours un grand respect à ses couleurs et à ses supporters», faisant qu'il ne se permettra jamais de «des offenses», de quelle manière que ce soit.

Par ailleurs, Aouedj s'est dit conscient que le MCO «va mal» dans cette dernière ligne droite du parcours et qu'il «risque même la relégation» en Ligue 2. Mais il s'est «engagé» au nom de tous ses coéquipiers à «donner le maximum» pour sauver le club. A cinq journées de la fin de la saison, le MCO (10e/28 pts) ne compte, en effet, que deux longueurs d'avance sur le premier club non relégable, le CR Belouizdad, qui de surcroît compte deux matchs en moins.

COUPE D'ALGÉRIE DE LA CATÉGORIE «RÉSERVES»: La finale USMH - RC Relizane décalée au 4 mai

La finale de la coupe d'Algérie 2019 de la catégorie «Réserves» initialement prévue le 20 avril courant au stade de Hydra, entre l'USM El Harrach et le RC Relizane, a été décalée au 4 mai prochain, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), sans dévoiler le motif de cette reprogrammation.

«La finale USM El Harrach - RC Relizane, initialement prévue le 20 avril courant est reportée au 4 mai prochain à 16h30» a encore précisé l'instance fédérale dans un communiqué. Cette rencontre était initialement prévue le samedi 27 avril 2019, au stade Omar Hamadi de Bologhine, où devaient se dérouler également les finales des moins de 17 ans et des moins de 20 ans.

Les trois rencontres ont d'abord été avancées au 20 avril, avec délocalisation au stade de Hydra, avant que la finale des «Réserves» ne connaisse une nouvelle reprogrammation, en se voyant reportée au 4

mai prochain. La commission d'organisation de la coupe d'Algérie a procédé à d'autres remaniements dans cette épreuve, notamment, en ce qui concerne les épreuves féminines, dont les finales des catégories U17 et U20 initialement prévues le samedi 27 avril courant, au stade Omar Hamadi de Bologhine ont été avancées au 20 avril, également avec transfert de domiciliation au stade de Hydra.

«La finale des moins de 17 ans féminines, entre l'ASE Alger-Centre et le CF Akbou se jouera à 10h00» a indiqué la FAF, ajoutant que cette finale sera suivie de celle des moins de 20 ans féminines, entre le FC Constantine et l'ASE Alger-Centre, qui se jouera à 14h00. Les finales des moins de 17 ans (Garçons) et des seniors (Dames), se joueront quant à elles le samedi 27 avril courant, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, alors qu'elles étaient initialement prévues au stade Omar Hamadi de

Bologhine. «La finale U17 (Garçons), entre le Paradou AC et l'ES Ouargla, est reprogrammée à 11h00, alors que le coup d'envoi de la finale seniors (Dames), entre le FC Constantine et l'AS Sûreté Nationale sera donné à 14h30» a encore précisé la FAF dans son communiqué, en annonçant que les finales des jeunes catégories (Garçons) auront lieu le 3 mai prochain, à commencer par celle des U19, entre le CS Constantine et l'ES Sétif. Pour ce qui est des autres catégories d'âge, à savoir, celles des U14 et U15, il faudra d'abord commencer par connaître les heureux élus, car en ce qui les concerne, l'épreuve est encore au stade des demi-finales. En effet, chez les U14, les demi-finales verront opposés le MC Alger et l'US Biskra ainsi que le NA Hussein Dey et l'USM Annaba, au moment où chez les U15, les duels du dernier carré opposeront l'ES Sétif et la JS Saoura, ainsi que l'ASO Dey et le MC Saïda.

LIGUE 1 MOBILIS : La 26e journée décalée au 21 avril (LFP)

La 26ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, initialement prévue le samedi 20 avril 2019 à 16h00, a été décalée de 24 heure et se déroulera le dimanche 21 avril à 16h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Ce report de 24 heure a été décidé par l'instance chargée de la gestion de la compétition suite au rapport, du 16 au 17 avril, du match aller des 1/8 finales de la coupe d'Algérie entre le CS Constantine et le CR Belouizdad. La LFP vise, à

travers cette modification à «réunir les meilleures conditions du déroulement des rencontres avec tous les atouts que nécessite la compétition (égalité de chances, préservation de la santé des joueurs)», précise la LFP. Les choc ESS Sé-

tif - USM Alger et le derby CR Belouizdad - NA Hussein Dey seront à l'affiche de cette 26e journée de Ligue 1. L'USM Alger trône en tête du classement avec 45 points avec 5 longueurs d'avance sur son poursuivant direct la JS Kabylie.

TOTTENHAM VEUT MAXI GOMEZ

Les Spurs ne vont pas passer un deuxième été sans recruter.

Tottenham aurait ainsi des vues sur Maxi Gomez, annonce AS. L'attaquant uruguayen du Celta Vigo possède une clause de 50 millions d'euros mais le redoutable Daniel Levy cherchera évidemment à faire baisser la note. Avec 11 buts en 29 matches, Maxi Gomez effectue un très bon travail à côté de l'inamovible Iago Aspas à Vigo.

Aubameyang replace Arsenal

Pierre-Emerick Aubameyang a permis à Arsenal de chiper à Chelsea la 4e place du championnat d'Angleterre, synonyme de Ligue des champions, en marquant l'unique but de la rencontre, lundi, face à Watford en clôture de la 34e journée (1-0).

C'était une occasion à ne pas manquer: grâce à leur attaquant gabonais, les Gunners, battus la semaine dernière à Everton (1-0), reviennent même à un point de Tottenham, 3e. Ils passent surtout devant Chelsea à la différence de but, et comptent de surcroit un match en moins que les Blues.

Tottenham (3e, 67 points), Arsenal (4e, 66 points), Chelsea (5e, 66 points) et Manchester United (6e, 64 points) se disputent un mini-championnat avec à la clé deux places pour la C1 la saison prochaine.

Ils sont trop loin de l'intouchable duo formé par Liverpool (85 pts) et Manchester City (83 pts) en tête de la Premier League.

Arsenal a pourtant bataillé face à une équipe de Watford rapidement réduite à dix après l'exclusion de son attaquant vedette et capitaine Troy Deeney après 11 minutes de jeu.

Bonne nouvelle pour Unai Emery: il s'agit de la première "clean sheet" des Gunners cette saison à l'extérieur en Premier League. Les Hornets, qui n'avaient plus perdu à domicile depuis la visite de Chelsea fin décembre, restent 10e.

Kompany fait une annonce pour son avenir

Le défenseur de Manchester City, Vincent Kompany, s'est exprimé au sujet de son avenir au-delà de la saison actuelle.

Vincent Kompany a fait savoir qu'il avait l'intention de poursuivre sa carrière à Manchester City la saison prochaine. « Oui je jouerai ici la saison prochaine » a déclaré l'international belge qui évolue depuis dix ans chez les Citizens. Le défenseur de Manchester City est en fin de contrat en juin prochain mais est confiant sur les discussions actuelles avec ses dirigeants concernant une prolongation. « Je fais partie de la famille maintenant. Nous allons gérer ça comme dans une famille » a-t-il déclaré sur TalkSport. Cette saison, malgré des pépins physiques récurrents, Vincent Kompany a disputé 25 rencontres sous le maillot bleu ciel.



Zidane clarifie la situation de Benzema

Zinedine Zidane a commenté les rumeurs rapportant la possibilité d'un départ de Karim Benzema (31 ans), l'été prochain. Il n'envisage visiblement pas de le laisser filer.

"Karim fait une bonne saison. Cela se voit au niveau des statistiques. C'est un joueur fantastique. Ce qui a changé, c'est qu'il met beaucoup plus de buts", a déclaré le technicien face à la presse. Il pense aussi que l'attaquant ne prête pas attention aux unes des médias : "Il est habitué

aux rumeurs. Cela ne l'affecte en rien. Il a démontré sa personnalité depuis de nombreuses années et nous sommes heureux avec lui", a-t-il ajouté.

Cette saison, Benzema a marqué 18 buts en 32 rencontres de Liga.



UNE NOUVELLE TOUCHE ANGLAISE POUR IVAN PERISIC

Sous contrat avec l'Inter Milan, l'ailier Ivan Perisic (30 ans) dispose d'un bon de sortie pour le prochain mercato estival. Arsenal et Manchester United surveillent sa situation depuis plusieurs semaines déjà mais aujourd'hui une troisième formation anglaise se serait positionnée sur l'international croate. Il s'agit de West Ham. Auteur de six buts en 30 rencontres de championnat, ce dernier serait estimé à 35 millions d'euros par ses dirigeants.

Le transfert de Godin avance bien

Annoncé il y a plusieurs semaines déjà, Diego Godin devrait bel et bien rejoindre l'Inter Milan lors du prochain mercato.

En effet, l'arrivée du joueur de 33 ans, auteur de 3 buts en 24 rencontres de Liga et qui arrive en fin de contrat, serait sur le point d'être bouclée, selon l'administrateur délégué des Nerazzurri Giuseppe Marotta.

Nous sommes en train de finaliser la signature de Godin, un joueur qui représente ces valeurs de vainqueur. Nous avons besoin de joueurs qui ont une bonne influence sur leurs coéquipiers.

Il devrait s'agir du troisième club européen de l'Uruguayen après Villarreal et l'Atletico Madrid.

FORUM DE COOPÉRATION RUSSIE-MONDE ARABE : M. Boukadoum s'entretient à Moscou avec son homologue russe...

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu, lundi à Moscou, avec son homologue russe, Sergueï Lavrov, dans le cadre de sa participation à la 5ème session du Forum ministériel de coopération Russie-Monde arabe. Les deux ministres ont passé en revue les relations de coopération entre les deux pays et ont examiné les moyens à même de les renforcer davantage. Ils se sont particulièrement félicités de la qualité des relations qui lient les deux pays et du respect mutuel dont elles ont toujours été empreintes. Les deux ministres ont également eu un échange sur l'ordre du jour de la 5ème session du Forum ministériel de coopération Russie-Monde arabe, ainsi que sur les questions régionales et internationales intérêt commun.

... et avec son homologue Tunisien

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu Mardi à Moscou, en marge des travaux de la 5^e session du Forum Russie-Monde Arabe, des entretiens élargis avec son homologue tunisien, Khémaïs Jhinaoui. La rencontre a porté essentiellement sur les questions politiques inscrites à l'ordre du jour du Forum, notamment la situation en Libye à la lumière des derniers développements que connaît Tripoli. A ce propos, les deux parties ont mis en avant «le rejet de la solution militaire et appelé à l'arrêt immédiat des combats entre les enfants de la même patrie en invitant les frères libyens à adopter le dialogue inclusif et la réconciliation nationale en tant que unique voie pour parvenir à la solution politique consensuelle et pacifique escomptée, suivant le processus parrainé par l'ONU, loin de toute ingérence dans les affaires internes de la Libye pour la préservation de sa souveraineté, de sa sécurité et de son intégrité territoriale».

CONSEIL CONSTITUTIONNEL : Belaiz présente sa démission au chef de l'Etat

Le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz, a présenté mardi sa démission au chef de l'Etat, Abdelkader Ben salah, a annoncé le Conseil dans un communiqué.



«Le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz a informé les membres du Conseil, lors d'une réunion tenue mardi 16 avril 2019, qu'il a présenté au chef de l'Etat

sa démission du poste de président du Conseil constitutionnel qu'il occupe depuis la prestation de serment le 21 février dernier», a souligné le Conseil dans un communiqué.

Dans sa lettre de démission au chef de l'Etat, «Belaiz a exprimé son souhait que Dieu préserve l'Algérie et le peuple algérien vaillant de tout danger», a-t-on ajouté.

TRANSPORT AÉRIEN Tassili Airlines rouvre sa ligne Strasbourg-Oran



Tassili Airlines (TAL) rouvrira sa ligne internationale Strasbourg-Oran-Strasbourg, à partir du 4 juillet 2019, a annoncé mardi cette compagnie nationale de transport aérien dans un communiqué.

«Tassili Airlines, compagnie aérienne nationale, annonce l'extension de son réseau de transport régulier international par la remise en place de sa liaison Strasbourg-Oran-Strasbourg à compter de jeudi 4 juillet 2019», lit-on dans le communiqué.

Cette liaison aérienne, sera assurée chaque jeudi par des

Boeings 737 800 NG, commercialisés en version bi-classes « 20 sièges classe affaires et 135 sièges classe économique », en opérant la rotation Alger-Strasbourg-Oran-Strasbourg-Alger, précise la même source.

Une tarification spéciale de lancement est proposée pour le Strasbourg-Oran-Strasbourg à partir de 33.000 DA en toutes

taxes comprises (TTC) ou 300 euro un aller-retour.

Les voyageurs souhaitant emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via l'interface www.tassiliairlines.dz et effectuer leurs achats par cartes de paiement : Visa, MasterCard ou CIB et EDAHABIA. A travers cette relance de la ligne, TAL, a répondu favorable-

tement aux sollicitations de la communauté algérienne établie dans la région d'Alsace, en leur offrant une alternative de voyage vers la capitale de l'ouest algérien, en leur épargnant des déplacements vers d'autres aéroports lointains se trouvant parfois dans des pays frontaliers, a expliqué le communiqué. Filiale du Groupe Sonatrach, Tassili Airlines, est spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures. Elle s'est lancée aussi dans le transport grand public, domestique et international, depuis mars 2013.

Suspension jeudi de l'alimentation en eau dans 5 communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue, à partir de jeudi matin, dans cinq communes de la wilaya d'Alger, suite à des travaux techniques au niveau de la station principale de pompage située dans la commune de Sidi M'hamed, a indiqué, mardi, un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Al-

ger (SEAAL). Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2019 et afin de sécuriser la station principale de pompage qui alimente les communes du centre d'Alger, la SEAAL procédera le jeudi 18 avril de 10hoo à 16hoo à des travaux de raccordement électrique de ses installations, a précisé le communiqué. Ces tra-

vaux engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes d'Alger centre, Belouizdad et Sidi M'hamed (partie haute), la commune d'El Mouradia (en partie) et la commune d'El Madania (suspension totale).

L'alimentation en eau potable

reprendra progressivement le jour même, soit le jeudi 18 avril 2019 à partir de 16hoo, précise-ton de même source. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter les usagers prioritaires (établissements publics et hospitaliers), ajoute le communiqué.

APS

SELON LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

La révision exceptionnelle des listes électorales se déroule normalement

La révision exceptionnelle des listes électorales se déroule «normalement» et le taux d'absentation des magistrats de superviser cette opération «est très faible», a indiqué le ministère de la Justice, mardi, dans un communiqué. «La révision exceptionnelle des listes électorales a débuté normalement, ce qui a été relayé par certains médias concernant l'absentation des magistrats de onze (11) Cours de justice de superviser cette opération», souligne le communiqué qui précise que «les informations parvenant à l'Administration centrale des présidents des Cours de justice révèlent qu'il s'agit seulement de quelques magistrats au niveau de certains tribunaux, et que c'est un taux très faible».

A ce propos, le ministère a assuré que «toutes les procédures légales ont été égales par les présidents des juridictions pour leur remplacement, d'autant qu'il est question, d'abord et avant tout, du droit du citoyen à l'inscription sur ces listes ou à la radiation selon les cas».

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 174 orpailleurs arrêtés et trois véhicules tout-terrain saisis



Cent soixante quatorze (174) orpailleurs ont été arrêtés et trois véhicules tout-terrain ont été saisis lundi dans des opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et des Douanes, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire en coordination avec les éléments de la gendarmerie nationale ont intercepté, à Mila/5eRM, trois narco-trafiquants en leur possession 333 grammes de cocaïne, tandis que 516 unités de différentes marques de boissons ont été saisies à Biskra/4eRM.

